



Le Petit Journal

Janvier 2015



CocciMarket

Supérette - Presse



M. & MME
OUSSIBLA
AHMED

20, PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 61110 BRETONCELLES

Alimentation Libre Service - Crèmerie - Fruits et Légumes
Viande Libre Service - Jambon à la coupe - Idées Cadeaux
Dépôt de pain le lundi - Livraison gratuite à domicile (sur demande)

Tel 02 37 37 23 93

HEURE D'OUVERTURE
Lundi - Samedi : 8h 00 - 19h 00
Dimanche : 10h 00 - 19h 00 (hors vacances)



Entreprise Bernard Falézan

Traitement de l'Habitat

Travaux de menuiserie - Aménagement de Coudres
Contrôle de l'humidité - Luminaires - Escaliers
Cuisine - Menuiserie - Installation - Chauffage

31, route de Saint Victor/Tél/Fax: 02 37 37 26 41
61110 Bretoncelles Post. : 06 88 01 15 36
E-mail : bernard.falezan@orange.fr



Société Décoration Peinture Aménagement

La Guitarderie - 61110 BRETONCELLES
Tél : 02 37 37 24 82 - 06 72 96 07 61



Annick Coiffure

Féminin - Masculin






Tél : 02 37 37 22 10

4 place du général de Gaulle - 61110 BRETONCELLES

Informatique et Multimédia à Domicile



Assistance - Initiation
Dépannage - Conseil
Création de sites Web, pages perso et Blogs

**50% du montant
de la facture
est déductible
des impôts**

Contact : Olivier Palmer



Téléphone : 06 80 60 78 96
Email : Olivier@bretoncelles.fr

Relevé : 912 N°1 834 000 18 - Agrément N°0902337 061 9111

Janvier 2015

Tous nos Meilleurs Vœux à Toutes et à Tous !**Sommaire**

- p. 3 Editorial
- p. 5 Conseils municipaux
- p. 9 Commune nouvelle
- p. 12 Règlement intérieur du restaurant scolaire
- p. 14 Projets divers
- p. 15 Divertissement
- p. 16 SNCF
- P.17 Espace Abbé-Fret
- p. 22 Inauguration Espace naturel sensible « Vallées & marais de Bretoncelles »
- p. 23 Marché de Noël
- p. 25 Le Parc et nous
- p. 27 Associations
- p. 37 Dates à retenir
- p. 38 Annuaire
- p. 40 Etat Civil
- p. 41 « Les conseils d'Elisabeth »
- p. 42 Concours des maisons fleuries

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles

Directeur de la Publication :
David LambertRédacteur en chef :
Marie-Florence DuprieuComité de rédaction :
ADI, Maire & adjoints

Impression : ADI

Distribution :
Commune de Bretoncelles

Tirage : 1000 exemplaires

Photos de couverture :
Brigitte Martin

C'est avec un grand plaisir qu'au nom du Conseil municipal je vous souhaite une bonne et heureuse année 2015. En vous transmettant ces premiers vœux en tant que Maire je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour mon prédécesseur. Après ces premiers mois d'exercice, je comprends maintenant son émotion à l'idée de passer le relais après quatre mandats. Au-delà de la fonction administrative, **les relations que je tisse avec vous au quotidien me procurent ainsi beaucoup de plaisir.**

Une année électorale loin d'être une année perdue.

L'année **2014 a été une année animée pour la commune**, entre les élections, la mise en place des Marchés de Producteurs, l'inauguration de l'ENS, les travaux enfin lancés du Clos du Perche, le retour du marché de Noël, ... Elle a également permis de **fonder les bases des prochaines années** : projet touristique autour de l'ENS, nouveaux équipements autour de la base de loisirs, station-service communale, rénovation d'une partie du réseau assainissement, création d'un *self* à la cantine, numérotation dans les hameaux... avec **comme objectif d'améliorer notre cadre de vie et de rendre encore plus attractive notre commune.** Je ne peux terminer mon propos sur cette année 2014 sans avoir une pensée particulière pour André Laliat, 'Dédé', notre dévoué employé communal dont l'engagement pour améliorer notre commune était remarquable.

2015, année de la réforme territoriale ?

Dans ce numéro vous **découvrirez les mutations** qui nous attendent. Pour « engager » les collectivités territoriales dans **un processus de réduction des dépenses** que l'Etat n'arrive pas à faire lui-même, le gouvernement nous incite à encore **plus de regroupements, de mutualisation.** Louable sur le fonds, la démarche reste encore marquée du sceau de l'ignorance de notre quotidien et des problématiques auxquelles nous faisons face chaque jour. Vous allez donc entendre parler de **regroupement de Communautés de communes et de Communes nouvelles** qui sont à l'agenda de cette nouvelle année. Il me paraissait indispensable de vous transmettre les informations dont nous disposons à ce jour sur ces sujets et de vous faire part de **nos réflexions (voir p. 9) pour Bretoncelles.**

Bonne année à tous

David Lambert, Maire de Bretoncelles

INSTITUT CORNALINE

Épilations - Soins de visage
Soins de corps (soins au corps relaxants)
Tricotage et Permanente de cils
Belle des pieds (soins) et des mains
Manucure et maquillage permanent
Soins mariage
Rosa de France ongles, capsules,
gel et décor ses ongles

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles
Téléphone : 02 37 37 34 37
Jours d'activités : Mardi au samedi
10 h à 17 h sans interruption
Sans rendez-vous sur à domicile

GUINOT



Richard BERTHOU
Technicien frigoriste

☎ 06 83 60 00 13
✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service
pompe à chaleur, matériel froid,
climatisation

4110 COULONGES LES SABLONS

PLAISIR DE LIRE



91-93 rue Saint-Hilaire
Tél. / Fax : 02 37 52 11 63
28400 NOGENT-LE-ROTROU
lire.plaisir@wanadoo.fr

TAXI

Charles
& Vassard

Tous transports
Gares
Aéroports
Hôpitaux
Rééducation
Dialyse ...

11 Place Général De Gaulle 61110 Condé sur Huisne

02 33 73 33 19



BEAUCHET GASTON

☎ 06 79 92 48 23

4 cité de la Boov
61110 Bretoncelles

Peinture en bâtiment intérieur et extérieur
Peinture et enduit décoratif
Revêtement mur et sol
Pose parquet flottant -
faïences et carrelage
Petite maçonnerie



LES FLAVEURS DU PERCHE

Boûlangerie Pâtisserie



- Baguette de Perche
- Flourpette
- Pains spéciaux
- Produits maison (Mousses, chocolats, gâteaux, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE
5, rue Green 61110 Bretoncelles tél : 02 37 37 02 77

Principales décisions du Conseil municipal

Réunion du 12 septembre 2014

Aménagement de la rampe de l'hôtel de la gare : résultat de la consultation

Quatre entreprises ont été consultées pour les travaux d'aménagement de la rampe d'accès à l'hôtel de la gare. Deux entreprises ont répondu. L'ouverture des plis a eu lieu le mardi 2 septembre. Les plis ont été analysés par le cabinet BAIE. Le Conseil municipal décide de retenir à l'unanimité l'entreprise Trifault pour un montant de 13 860 € HT soit 15 277.68 € TTC. BAIE a fait une proposition de maîtrise d'œuvre pour ces travaux, le Conseil municipal accepte la proposition d'un montant de 1 360 €HT, soit 1 632 €TTC.

Maison des associations

Des devis ont été demandés à SDPA pour trois pièces de la Maison des associations. SDPA propose de les restaurer pour la somme de 13 111.20 € TTC.

Rentrée scolaire

Monsieur le Maire rappelle les effectifs des écoles de Bretoncelles :

- Toute Petite Section, Petite section	: 32
- Petite section, Moyenne section, Grande section	: 28
- Grande section, Cours élémentaire 1ère année	: 19
- Cours préparatoire	: 18
- Cours élémentaire 1ère année, Cours élémentaire 2ème année	: 20
- Cours élémentaire 2ème année, Cours moyen 1ère année	: 19
- Cours moyen 1ère année et cours moyen 2ème année	: 23
- Total des effectifs	: 159

Règlement intérieur de la cantine

Devant les problèmes de discipline rencontrés à la fin de l'année scolaire, un règlement intérieur a été rédigé et distribué aux parents avec la facture de

septembre. Le document est remis à chaque conseiller. (cf page 12).

Espace test

Sur la parcelle des maraîchers, un espace test serait mis en place par le Parc avec l'appui financier de la CDC. Le coût serait de 70 000 €. Le concept est intéressant mais compliqué à mettre en place au niveau administratif. Une décision sera prise par la Communauté de Communes en octobre.

SDIS

Lors de la création de la Communauté de Communes, la compétence «contingent incendie » lui a été transférée. La contribution des communes est donc versée par la Communauté de Communes.

Monsieur le Préfet signale que cette contribution doit être payée par les communes et qu'en 2015, les crédits devront être prévus au budget communal, environ 30 000 € pour Bretoncelles.

Mise en place prospective

Monsieur le Maire rappelle que lors de la dernière réunion, il a été prévu de créer une commission pour la « prospective intercommunale ». Seront membres de cette commission MM *David Lambert, Daniel Chevée, Eric Chérot, Patrick Pinloche*. Les réunions auront lieu le lundi à 20 h.

ENS : Mission de confection de panneaux

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention présentée par Monsieur Peter Stallegger pour la mission de conception de panneaux pour l'aménagement de l'ENS « Vallées et Marais de Bretoncelles ». Le coût est de 4 750 € HT soit 5 700 € TTC pour la conception d'un panneau d'accueil, de 6 pupitres de lecture au format A3 et de 5 bornes flore ou faune.

Réunion du 17 octobre 2014**Indemnité du receveur**

Des indemnités de conseils et budgets peuvent être versées par les collectivités au receveur municipal (trésorier de Rémalard). Mme Hélias a été en poste à Rémalard du 1er janvier au 30 juin 2014. M. Hélias l'a remplacée au 1er juillet 2014. Le Conseil Municipal décide d'accorder l'indemnité de budget à Mme Hélias et l'indemnité de conseils au taux de 50 %. Pour M. Hélias, l'indemnité de conseils est accordée à hauteur de 50 %.

Renouvellement du contrat Ségilog

Le contrat de Ségilog (logiciel mairie) arrive à échéance. Une proposition de renouvellement pour trois ans est établie par Ségilog pour un coût annuel de 3 466.80 € TTC en investissement et 385.20 € TTC en fonctionnement. (pour mémoire, le coût de 2014 était de 3 229.2 € et 358.80 €). Cela revient à une augmentation annuelle de 2.3 %. Les services sont satisfaits des prestations de Ségilog, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

**Numérotation des maisons
dans les hameaux (suite)**

Les travaux de numérotation continuent. Les hameaux de La Grande Fosse, La Levretterie, Plaisance, Le Carrefour, Les Petits Prés, La Pautonnerie, La Rousselière, La Cour aux Férons, Les Bruyères, Le Petit Paradis, La Pilotière du Noyer, Brouin, Le Noyer, Le Champ Vert, La Martinière, La Saussaie, Les Marais, Le Gravier, La Malardière, Le Chesnay, Les Brûlés, Le Val, La Moitillière, La Haie Neuve, Le Moulin Viel, Le Moulin Neuf sont terminés. L'objectif de terminer avant la fin de l'année sera tenu.

Station service

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'opter pour la station communale et charge Monsieur le Maire de monter les différents dossiers relatifs à ce projet.

Réunion du 5 décembre 2014**Communauté de Communes
modification des statuts**

Lors de sa réunion du 30 octobre 2014, le Conseil Communautaire a décidé de modifier ses statuts afin de transmettre la compétence « planification de l'urbanisme » à la Communauté de Communes.

Conformément aux articles L.5214-16 IV et L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la modification des statuts de la Communauté de Communes doit être définie par les conseils municipaux des communes membres statuant à la majorité qualifiée.

Le Conseil municipal de chaque commune dispose en effet d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, la décision du Conseil Municipal sera réputée favorable.

La modification des statuts proposée consiste en l'ajout d'un alinéa au point 2ème Aménagement des Territoires de l'article 7 :

- ***l'élaboration, la révision, la modification, la mise à jour, la mise en compatibilité et la déclaration de projet relatives aux documents d'urbanisme suivants : Schéma de COhérence Territorial (SCOT), Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Plan Local d'Urbanisme, Plan d'Occupation des Sols, Carte Communale, Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine ;***
- ***Reste de la compétence des maires, soit au nom de la Commune, soit au nom de l'Etat, la délivrance des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme et déclarations préalables).***

La Communauté de Communes peut réaliser des études et des travaux visant à l'aménagement numérique du territoire et au déploiement du très haut débit internet sur le territoire intercommunal.

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

Assurances : choix du cabinet

Comme autorisé lors de la dernière réunion, Monsieur le Maire a rencontré Groupama afin que la proposition soit affinée, tenant compte des dates de résiliations de certains contrats (assurances juridiques et informatiques). Une nouvelle proposition a été faite par Aviva. Le Conseil municipal décide d'accepter à l'unanimité les propositions de Groupama

- d'un montant de 5 821.00 €, pour le contrat multirisques (contrat villasur)
 - d'un montant de 425.91 €, pour le contrat auto-mission collaborateurs
 - d'un montant de 1 985.00 €, pour tous les véhicules de la commune
- et de résilier les contrats auprès de Aviva.

Salle des Fêtes : tarifs 2015

Monsieur le Maire propose de voter les tarifs de location de la salle des fêtes à appliquer à compter du 1er janvier 2015.

Le Conseil municipal décide :

- de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2015. Les tarifs sont ainsi fixés :

Habitants de Bretoncelles	Habitants hors commune
- 1er jour : 160 €	- 1er jour : 200 €
- 2ème jour : 100 €	- 2ème jour : 130 €
Sociétés locales : 80 €	
Lave vaisselle : 30 €	

Electricité - chauffage : 0.15 € du kwh consommé

- de ne plus louer la vaisselle aux particuliers
- de prêter gratuitement la vaisselle aux associations Bretoncelloises
- de mettre en place des conventions avec les associations pour le prêt de la vaisselle et d'autoriser Monsieur le Maire ou un adjoint à les signer.
- qu'un élu se chargera du contrôle de la vaisselle.

Cimetière : tarifs

Monsieur le Maire propose de voter les tarifs des concessions à appliquer à compter du 1er janvier 2015. Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs qui restent ainsi fixés :

- Concession trentenaire	: 130 € les 2 m ²
- Concession cinquantenaire	: 200 € les 2 m ²
- Concession perpétuelle	: 1600 € les 2 m ²
- Columbarium (pour 30 ans)	: 850 €
- Cavurne (pour 15 ans)	: 250 €
- taxe d'inhumation, d'exhumation ou de superposition	: 130 €

Self

Monsieur le Maire présente le dossier pour la création d'un self au restaurant scolaire. Les travaux consistent en la pose de deux châssis et d'une porte, du changement d'aérotherme (*appareil de chauffage*) et de la peinture du restaurant scolaire. Il faudra équiper le restaurant de meubles pour le service (meuble pour la distribution des plateaux, meuble réfrigéré, meuble chauffant, meuble de pré-tri) et de tables et chaises.

Le montant des travaux se décompose comme suit :

- JOURDHEUIL (menuiserie)	: 7825.58 € HT
- SARL CHALLIER (aérotherme)	: 3995.32 € HT
- BEAUCHET (peinture)	: 2629.00 € HT
- VIAUD (matériel de service)	: 15000.00 € HT
- M TOP (tables et chaises)	: 4874.08 € HT

Le conseil municipal valide le projet présenté, accepte les devis et sollicite une subvention DETR au plus haut taux. Les crédits seront prévus au BP 2015.

Devis pour la réfection de différents chemins

La réfection de certains chemins a été chiffrée par l'entreprise Marchand.

Deux chemins de randonnées sont dégradés. Le Conseil municipal accepte les devis d'un montant de 4 762.56 € TTC pour l'aménagement du chemin de la Dougère à la Dourdannerie, de 420 € TTC pour le remblai en terre du chemin du bas de Thivaux. Il accepte également le devis de 1 407.12 € TTC pour l'aménagement d'un fossé et du talus à l'Aunay.

Réhabilitation du réseau assainissement (Résidence les Grands Prés, Rue Roger-Calbris)

L'estimation des travaux par Sogéti Ingénierie s'élève à 382 650 € HT. Des subventions du Conseil Général à hauteur de 20 % et de l'Agence de l'eau 35 % pourraient être obtenues. Monsieur le Maire est autorisé à lancer l'appel d'offre pour les travaux d'assainissement

Réseau d'eau rue Roger-Calbris

Un estimatif pour la réfection du réseau d'eau de la rue Roger-Calbris a été établi par Sogeti. Il s'élève à 83 850 € HT y compris les frais du cabinet Sogéti. Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention pour travaux inopinés auprès du Conseil Général (8 000 €) et d'inscrire ces

travaux en option sur le marché d'assainissement.

Numérotation des maisons dans les hameaux (suite et fin)

Les travaux de numérotation des maisons dans les hameaux sont terminés. Les hameaux de la Gilardière, la Régeolière, le Croc du Bois, Les Boulaies, La Petite Forêt, la Godefraise, le Frou de la Godefraise, La Charmoie, La Voie, Le Clos des Brissetières, Le Château de Thivaux, Montras, le Bas des Aunais... sont numérotés. 500 numéros seront à acheter.

Demande de la Poste :

mise à disposition d'un local

Dans le cadre de la mise en place d'une pause méridienne pour les facteurs du secteur de Rémalard dès avril 2015, la Poste recherche un local qui pourrait accueillir les agents pendant le déjeuner.

Le Conseil municipal propose de mettre à disposition l'ancienne cuisine du logement de l'instituteur située dans la cour de la mairie et autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer la convention.

EHPAD : convention pour mise à disposition de locaux

Une convention est proposée pour la mise à disposition de locaux d'une superficie de 89.50 m² pour l'accueil de professionnels de la santé. Le montant annuel de la mise à disposition est de 3 500 €. La commune supportera l'ensemble des charges locatives incombant normalement au locataire (chauffage, eau et électricité) évaluées pour la première année à 500 €. Les charges d'entretien des locaux restent à la charge de la commune, à l'exception des travaux qui sont à la charge du propriétaire.

La commune s'engage à :

- préserver les locaux en assurant la surveillance et l'entretien des locaux
- respecter toutes les mesures de sécurité prévues par la réglementation en matière de locaux accueillant du public afin de garantir la sécurité des personnes et des équipements
- garantir le bon fonctionnement de la structure en veillant à ne pas troubler la vie des résidents et le bon fonctionnement des équipes de l'EHPAD.

Une clause devra être incluse dans les conventions à signer avec les professionnels de santé afin qu'ils prennent en charge le ménage.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire ou un adjoint à signer la

convention avec l'EHPAD. La date de prise d'effet reste à déterminer en fonction de la réalisation des travaux par l'EHPAD et l'arrivée du premier professionnel de santé dans les locaux.

EPN : expérimentation concernant l'accueil d'élèves dans le cadre des TAP

(temps d'activités périscolaires) cf p 19

Création d'une commission pour fête du 14 juillet

Suite aux réunions des associations, il est proposé de créer une commission « Fête du 14 juillet ». Mesdames Danièle Sanchez, Tiphaine Rivière et Annie Ouvray seront membres de cette commission.

Demande de subventions collège Paul-Harel

Séjour en Espagne

Dans le cadre de l'enseignement des langues vivantes et de l'ouverture européenne, le collège Paul-Harel organise, pour les élèves hispanisants de 3^{ème}, un séjour linguistique à Barcelone en Espagne du 23 au 29 mars 2015. 17 Bretoncellois sont concernés. Le collège sollicite une subvention de 30 € par élève soit au total 510 €.

Association sportive UNSS

10 jeunes Bretoncellois sont inscrits à l'UNSS. Le collège sollicite une subvention afin d'aider au financement des déplacements pour les rencontres sportives. En 2014, 15 € ont été accordés par élève. Monsieur le Maire propose de reconduire cette même somme le coût serait donc de 150 €.

Activité golf

Depuis plusieurs années maintenant tous les élèves de 5^{ème} ou de 4^{ème} ont pu bénéficier, dans le cadre des cours d'EPS, d'une initiation au golf de Bellême. 16 Bretoncellois sont concernés, le collège sollicite une participation de 19 € par élève soit un coût total de 304 €.

Le conseil municipal accepte de verser ces trois subventions. Les crédits seront prévus au BP 2015.

Nouvelle association

Monsieur Erwan Fouquet, domicilié à Bretoncelles «Le Bas de Jonville» souhaite créer une association artistique et culturelle à Bretoncelles. Elle a pour but de créer des spectacles et de les tourner sur l'Orne et il souhaiterait que le siège social soit à la Mairie de Bretoncelles, ce que le Conseil municipal accepte.

QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN ?

Les deux prochaines années verront de nombreux changements importants au niveau de l'organisation de nos territoires. Vous trouverez ci-après quelques clés pour essayer d'y voir plus clair en partant de l'échelle la plus grande, la région, à la plus petite, la commune.

Réforme des Régions

C'est officiel : au 1^{er} janvier 2016 il n'y aura plus qu'une Normandie. Toute la question sera de savoir quelle en sera l'organisation administrative et **quelles nouvelles compétences** lui seront transférées.

Réforme des départements

Pour cet échelon, **c'est le grand flou**. Suppression dans certains cas, fusions pour d'autres ou encore *statu quo* dans le cas de départements dits ruraux. Au quotidien cela conduit au blocage de nombreux projets. Ces blocages vont de paire avec **de fortes réductions de budget et, donc, des services dédiés aux communes**.

Réforme de l'intercommunalité : vers un agrandissement des CDC

Une nouvelle fois, c'est l'incertitude. Le seuil de

population des nouvelles communautés de commune devrait être de 20 000 habitants avec des adaptations mineures. Pour ce qui nous concerne, **une fusion avec 2 ou 3 autres Communauté de Communes sera à priori inévitable**. Pour ce regroupement, c'est le préfet qui prendra la décision. Nous n'aurons pas voix au chapitre. Pour exister dans une telle structure il sera indispensable d'avoir une commune



.../...

suffisamment importante. C'est tout l'intérêt de réfléchir à la création d'une commune nouvelle. Cette réforme de l'intercommunalité sera accompagnée de **nouveaux transferts de compétences** mais également du regroupement des syndicats de gestion de l'eau et de l'assainissement.

Réforme des communes : les communes nouvelles

C'est la **seule réforme sur laquelle nous avons le pouvoir de décider**. Rien ne nous oblige à évoluer mais, pour peser dans de grands ensembles, il sera nécessaire d'être plus forts, donc plus grands.

QU'EST CE QU'UNE COMMUNE NOUVELLE ?

La commune nouvelle est issue d'une disposition instituée par la loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010. L'objectif est de proposer une formule rénovée de regroupement de communes aboutissant à la création d'une «commune nouvelle». Il s'agit de consolider un dispositif permettant de **constituer des communes plus fortes dans un contexte budgétaire contraint**.

Qui peut créer une commune nouvelle ?

Des communes contiguës peuvent se regrouper en une commune nouvelle. L'initiative de la création d'un tel regroupement peut provenir des conseils municipaux. L'accord unanime des conseils municipaux doit être obtenu.

Comment la commune nouvelle est-elle gouvernée ?

La commune nouvelle est soumise aux mêmes règles applicables que celles régissant les communes. Elle dispose donc d'un **maire et d'un conseil municipal**. La loi prévoit cependant un régime transitoire jusqu'aux prochaines élections municipales.

Quelle est la représentation de la commune

nouvelle au sein du Conseil communautaire ?

Pendant la période transitoire, la commune nouvelle compte un nombre de sièges égal à la somme des sièges détenus précédemment par chacune des communes concernées.

Que deviennent les anciennes communes ?

Les anciennes communes deviennent des communes déléguées après la création de la commune nouvelle. Cela implique qu'elles reprennent leur nom ainsi que leurs limites territoriales, mais elles perdent le statut de collectivités territoriales. **L'identité de la commune peut donc être préservée** et nous ferons en sorte que cela soit inscrit dans la charte constitutive.

Quel fonctionnement pour ces anciennes communes ?

- institution d'un **maire-délégué**, désigné par le conseil municipal de la commune nouvelle,
- création d'une annexe de la mairie dans laquelle sont établis les actes de l'état-civil concernant les habitants de la commune déléguée,
- les communes déléguées **conservent ainsi une assise territoriale** : le conseil de la commune déléguée lorsqu'il est créé se réunit à l'annexe de la mairie située sur le territoire de la commune déléguée.

Quel est le rôle du maire de la commune déléguée ?

Le maire délégué remplit les fonctions d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire. Il peut être chargé, dans la commune déléguée, de l'exécution des lois et règlements de police et recevoir du maire de la commune nouvelle des délégations.

Le maire délégué préside le Conseil de la commune déléguée. Il rend un avis sur les autorisations d'urbanisme, les permissions de voirie, les projets d'acquisition, d'aliénation d'immeubles ou de droits immobiliers réalisés par la commune nouvelle. Il est

.../...

.../...

possible de créer, dans chaque commune déléguée, des conseils de quartier, un comité d'initiative et de consultation des associations, une caisse des écoles, etc.

Les attributions de la commune déléguée correspondent aux dispositifs applicables aux arrondissements de la loi Paris-Lyon-Marseille. Il peut demander au conseil de la commune nouvelle de débattre de toute affaire intéressant le territoire, adresser des questions écrites au maire ou encore émettre des vœux sur les objets intéressant le territoire.

De quelles ressources financières disposent les communes nouvelles ?

La fiscalité de la commune nouvelle n'est pas différente de celle des communes. Les communes nouvelles sont soumises aux règles de liens entre les taux de fiscalité votés. Si les taux d'imposition sont différents dans les anciennes communes qui se regroupent, les taxes communales peuvent être soumises à une intégration fiscale progressive pendant 12 ans.

Les communes nouvelles ne seront pas affectées par les réductions de dotation forfaitaire si elles sont constituées avant le 1^{er} janvier 2016 et, ce, pendant 3 ans.

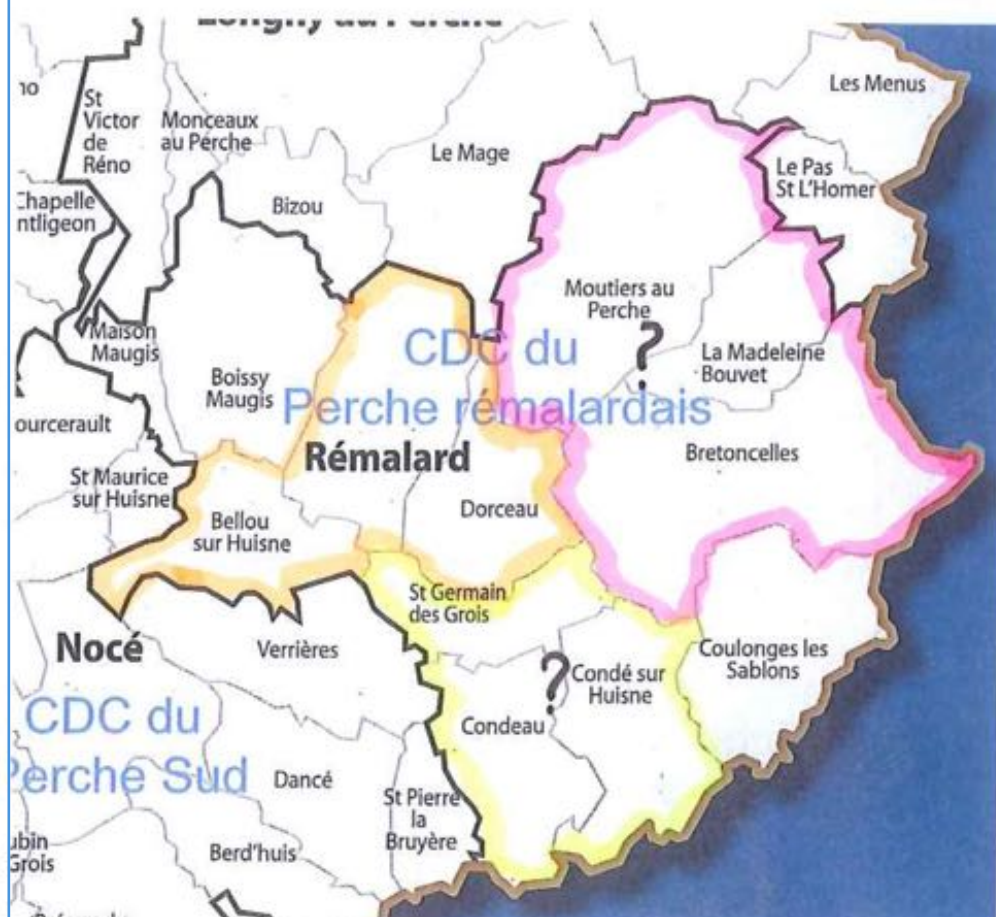
Quelle démarche pour Bretoncelles ?

Au sein de la CdC, 3 communes ont déjà officialisé leur fusion ; il s'agit de Rémalard, Dorceau et Bellou-sur-Huisne. La commune de Condé réfléchit également avec Condeau et Saint-Germain-des-Grois.

De notre côté nous travaillons depuis le mois d'Octobre avec les communes de Moutiers-au-Perche et La Madeleine-Bouvet. Nous invitons également à la réflexion la commune de Coulonges-les-Sablons. Des réunions de travail seront organisées en janvier et février. Si la **logique territoriale est évidente, des projets communs facilement identifiables** et de nombreux points doivent être abordés : aspects financiers, organisationnels, patrimoniaux, fiscaux, ressources humaines... avant de prendre une décision. Quoiqu'il arrive, nous organiserons des débats publics sur ce sujet pour nous aider à prendre les bonnes orientations.



Communes nouvelles : réflexions en cours





Règlement intérieur du restaurant scolaire...



Règlement intérieur du restaurant scolaire de Bretoncelles

Année scolaire 2014-2015

*L'inscription à la cantine vaut
acceptation du présent règlement*

Le présent règlement, approuvé par le Conseil municipal, régit le fonctionnement du restaurant scolaire dont le réfectoire est situé rue Henri-Lavier à Bretoncelles.

Il est complété en annexe par une charte du savoir-vivre et du respect mutuel qui sera également affichée dans la salle de restaurant.

Le service de la cantine ne constitue pas une obligation légale pour les communes mais un service public facultatif que la commune de Bretoncelles a choisi de rendre aux familles.

Les repas sont les mêmes pour tous les enfants, variés et équilibrés, conçus pour répondre aux besoins nutritionnels.

Les repas sont confectionnés sur place dans les conditions d'équilibre alimentaire et d'hygiène exigés par la réglementation.

Pendant tout le temps du repas, les enfants sont sous la surveillance et la responsabilité du personnel communal affecté à ce service.

Le repas est un moment privilégié d'apprentissage du goût. Tout le personnel de la cantine est impliqué dans cette démarche d'éducation

Composition des repas

Les repas sont confectionnés sur place par un chef cuisinier, avec des produits répondant aux besoins de croissance des enfants.

Ils sont établis par un professionnel de la diététique et examinés par les membres de la commission communale, les représentants des parents d'élèves, le cuisinier et le personnel encadrant.

Les menus sont affichés à l'école et disponibles sur le site Internet «www.bretoncelles.fr»

Les repas sont servis aux enfants dans

leur intégralité, afin de respecter les recommandations nutritionnelles (apports en protéines, calcium, fer) énoncées dans le B.O. du 28 juin 2001 en matière de restauration scolaire.

Allergies et intolérances alimentaires

Les parents d'un enfant ayant des intolérances à certains aliments devront en avertir la Directrice de l'école lors de l'inscription à la cantine et fournir un certificat médical. Un P.A.I. (projet d'accueil individualisé) sera alors rédigé par le médecin scolaire, en concertation avec la Mairie et la famille. Un kit de transport est remis par la cantine pour que la famille puisse fournir le repas. Les paniers-repas fournis par la famille ne seront autorisés que dans ce cadre précis.

Tarifs

Les tarifs ont été votés par le Conseil municipal lors de la réunion du 11 juillet 2014 pour l'année scolaire 2014-2015.

Nb de repas pris par semaine	1 & 2 repas (repas occasionnels)	3 & 4 repas
Enfants Bretoncellois & hors commune	4,08 €	3,37 €
Enfants allergiques (kit de transport)	1,63 €	1,63 €
Instituteurs	5,71 €	5,71 €

Bon à savoir ! Il reste à la charge de la commune 1.86 € par repas pris par un enfant.

Absences - déductions des repas

En cas de grève ou d'absence des enseignants, **les repas des élèves** seront déduits à condition qu'ils n'aient pas mangé à la cantine.

Aucun repas ne sera déduit pour absence, sauf :

- pour l'école primaire : **deux repas de suite**

- pour l'école maternelle : les repas

seront décomptés dès le premier jour, **à condition d'avoir prévenu la mairie avant 9 heures.**

Téléphone : 02 37 37 23 27

- pour les instituteurs des écoles maternelle et primaire : **deux repas de suite.**

Pour la **déduction des repas concernant les congés** autres que les congés scolaires, le restaurant scolaire et la mairie devront être avisés **trois semaines avant la date des congés** : si ce délai n'est pas observé, la déduction ne sera pas appliquée.

Les parents devront déposer avant le 15 septembre le dernier avis de versement des allocations familiales de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mutualité Sociale Agricole, ou autres organismes.

Paiement

Une facture est éditée par nos services en début de mois et distribuée aux enfants par les instituteurs. Le paiement sera effectué directement à la mairie en chèque ou en espèces. Le paiement doit être régulier. Un retard de paiement après plusieurs relances de la mairie pourra entraîner l'exclusion de l'enfant du restaurant scolaire.

Un enfant inscrit à la cantine, mais non présent à l'école le matin, ne sera pas autorisé à prendre son repas à midi au restaurant scolaire. L'inscription implique la fabrication du repas et, donc, sa facturation.

Devoirs - obligations

Le rôle du personnel communal est d'assurer la restauration des élèves et l'encadrement des enfants.

Le rôle des parents est d'inculquer à leurs enfants les règles élémentaires propres au bon fonctionnement de toute vie en collectivité.

Pour ce faire, les enfants se référeront à la charte du savoir-vivre et du respect



... Règlement intérieur du restaurant scolaire



mutuel jointe à droite de cette page.

Le personnel communal n'est pas autorisé à administrer quelque médicament que ce soit ; aucun médicament ne pourra être pris par les enfants au moment du repas, même s'il y a prescription du médecin.

Toute détérioration du matériel mis à la disposition des enfants, imputable à un enfant par non respect des consignes, sera à la charge des parents.

Valoriser le patrimoine culinaire, promouvoir des produits de bonne qualité gustative et nutritionnelle, aider les enfants à acquérir de bonnes habitudes alimentaires : tels sont les objectifs de la municipalité de Bretoncelles.

Une mesure d'exclusion temporaire pouvant aller jusqu'à 3 jours sera prononcée par le Maire à l'encontre de l'enfant à qui ces faits ou agissements graves sont reprochés.

Cette mesure d'exclusion temporaire n'interviendra toutefois qu'après le prononcé d'un avertissement resté vain. Si après 3 exclusions

temporaires, le comportement de l'intéressé continue de porter atteinte au bon ordre et au bon fonctionnement du service de restauration scolaire, son exclusion définitive sera prononcée.

Une grille de mesures d'avertissement et de sanctions indique les sanctions encourues pour chaque cas d'indiscipline constaté.



Notre Charte de vie au restaurant scolaire

Pause importante au cœur de la journée scolaire, le temps du repas doit être un moment de plaisir, de détente et de convivialité.

Voici quelques règles d'or à observer pour apprécier pleinement tous ensemble cet inter-classe scolaire.

Je ne dois pas

- Crier
- Courir
- Jouer avec la nourriture
- Sortir de la nourriture du restaurant
- Détériorer le matériel

Je dois

- Passer aux toilettes et me laver les mains avant d'entrer au restaurant
- Me présenter à l'appel sans courir, en restant rangé
- Me servir de tout sans oublier l'eau et le pain, en évitant le gaspillage
- Goûter à tout
- Parler sans élever la voix et uniquement aux enfants de ma table
- Respecter mes amis et les adultes qui m'entourent
- Manger correctement sans faire tomber de nourriture
- Apprendre à utiliser correctement mes couverts

En cas de manquement volontaire ou répété à ces règles de savoir-vivre, je risque les sanctions suivantes :

- être chargé de table ou de service,
- être retenu par le personnel d'encadrement afin de réfléchir à mes actes. Mes parents seront informés de cette démarche,
- mes parents pourront être convoqués par le maire-adjoint chargé de l'éducation,
- dans les cas graves, je pourrais être renvoyé après avertissement écrit à mes parents.

Bon Appétit à tous !

Discipline - sanctions

En cas de faits ou d'agissements graves de nature à troubler le bon ordre et le bon fonctionnement du service de restauration scolaire, exprimés notamment par :

- * un comportement indiscipliné constant ou répété
- * une attitude agressive envers les autres élèves
- * un manque de respect caractérisé au personnel encadrant ou de service
- * des actes violents entraînant des dégâts matériels ou corporels.

Type de problème	Manifesté par	Mesures disciplinaires
Refus des règles de vie en collectivité	Comportement bruyant Refus d'obéissance Remarques déplacées ou agressives Persistance d'un comportement provocant ou insultant Refus systématique ou agressivité	Rappel du règlement Avertissement écrit
Non-respect des biens et des personnes	Dégradation volontaire d'un bien mis à disposition Persistance d'un comportement inadmissible malgré 1 avertissement Comportement de nouveau provocant ou insultant après 3 exclusions temporaires Comportement violent Agressions physiques envers les autres élèves	Avertissement écrit Exclusion temporaire de 1 jour Exclusion définitive

Un self-service pour les enfants du primaire au printemps prochain !!!



Il sera mis en place après les vacances d'avril, au lendemain d'une première tranche de

travaux en février (peinture, installation de nouvelles fenêtres, changement de l'aérotherme (système de chauffage) et de l'installation du mobilier nécessaire.

Le Conseil municipal a fait le choix d'un mobilier coloré aux formes originales et bien sûr adapté d'un point de vue ergonomique. Le self comprendra 32 places assises. Après une phase d'adaptation les enfants pourront se rendre à la cantine au moment qu'ils choisiront.

Ce nouveau fonctionnement répond à plusieurs objectifs :

- responsabiliser d'avantage les enfants et les rendre plus autonomes
- faire du repas un vrai moment de détente, dans un lieu chaleureux, et non une contrainte
- permettre une relation différente avec les adultes encadrants qui, déchargés du service, seront plus à l'écoute
- travailler sur les notions de gaspillage et sur le tri sélectif.

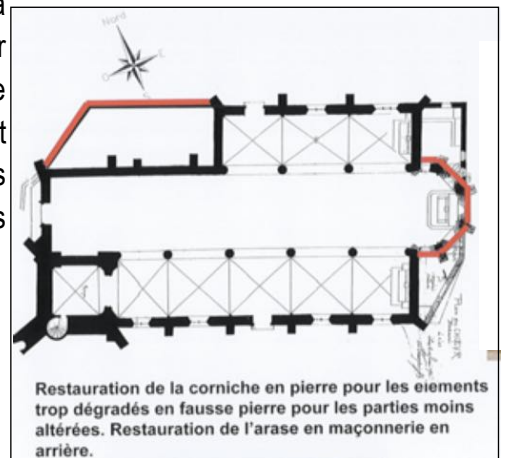
Lors de sa mise en place, nous organiserons une « portes ouvertes » afin que les parents puissent découvrir le nouveau fonctionnement.



Restauration de l'église : une avancée importante

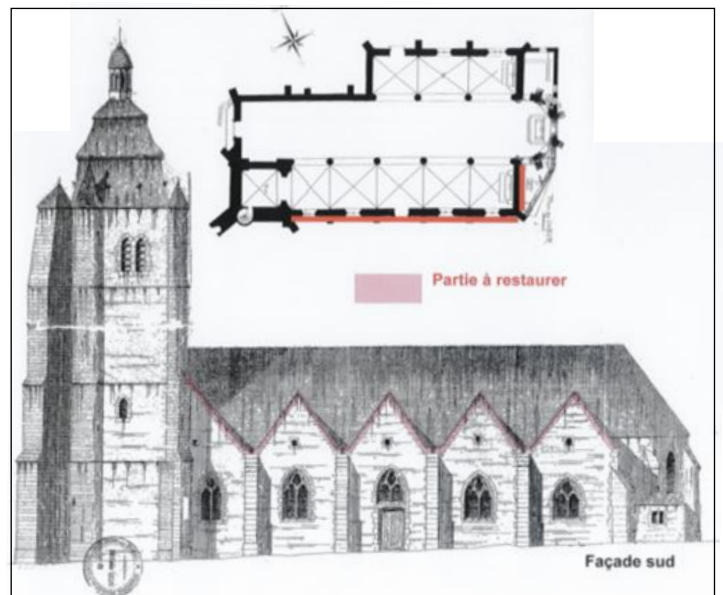
Après 3 mois d'étude, le cabinet de Sèze a rendu ses conclusions quant aux priorités à donner pour les travaux de l'église. Plus en phase avec les objectifs, et surtout les moyens financiers de la commune, cette étude va nous permettre de bâtir un vrai programme qui pourra prendre en compte la réhabilitation du porche dans une première tranche de travaux. Il reste que le financement de ce projet ne sera pas des plus aisés et qu'il est nécessaire de continuer à se mobiliser. Un rendez-vous sera organisé courant janvier entre la municipalité, l'architecte et les représentants de Bretoncelles Patrimoine Nature afin de solliciter ensuite nos partenaires (Conseil général, Fondation du Patrimoine).

Parmi les options présentées (de 300 k€ à 900 k€), il reviendra au Conseil municipal de décider au printemps prochain du programme à réaliser avec deux préalables : ne pas alourdir la dette et conserver une marge d'autofinancement pour d'autres projets prioritaires .



Restauration de la corniche en pierre pour les éléments trop dégradés en fausse pierre pour les parties moins altérées. Restauration de l'arase en maçonnerie en arrière.

(illustrations non contractuelles)



Mots croisés (solution page 30)

Horizontalement

1. N'est pas français
2. Individu exécré des marins
3. Nom servant à constituer un mot nouveau - fille un peu vache
4. Eau de vie supérieure
5. Minéral brillant et clivable - attachée
6. Indiquées
7. Aveu coupable (*en réalité 2 mots*)
8. Qualificatif précédent le nom propre (*juridique*) - avant
9. Pronom - donne de l'air (*phonétique*) - adverbe de lieu
10. Leurs disparitions ont également supprimé un petit métier

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**V
e
r
t
i
c
a
l
e
m
e
n
t**

- A. En douce (*toujours précédé de « à l' » et suivi de « de »*) - convoitise
- B. Peuplade du Kenya - pronom personnel - elle peut être flottante
- C. Réclame éhontée (*vieilli*)
- D. Qualifie une nouvelle non encore entérinée
- E. Ville de l'Inde (*anciennement au Cachemire*)
- F. Porcelaine - patrie des Canaques (*initiales*) - note scolaire satisfaisante... mais peut mieux faire !
- G. Petite commune du Perche près de Bellême - appât
- H. Cri du monton - le septième est souvent cité sinon atteint !
- I. Magazine apprécié des messieurs - catégorie
- J. Ronge - seconde vertèbre cervicale

Numérotation des maisons

Cinq journées de travail ont été nécessaires pour établir la numérotation des nouvelles maisons et de tous les hameaux de Bretoncelles.

Près de 500 nouveaux numéros vont être attribués pendant le 1^{er} semestre 2015.

La Poste va prévenir chaque maison et enverra la nouvelle numérotation à EDF, France Télécom et les Impôts.

Les numéros seront posés par le service technique de Bretoncelles, sauf avis contraire.

Paris Montparnasse - Versailles Chantiers - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans

Jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
Paris		05:33	07:09	06:39	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
Versailles		05:46		06:54	11:22	15:22	16:25	16:40	17:39	18:25	18:40
Chartres		06:40	08:25	07:40	12:07	16:07	17:26			19:26	
Chartres (D)	06:09	06:48	08:32	08:32	12:32	16:32	17:32	17:31	18:31	19:35	19:31
La Loupe	06:32	07:17	09:04	09:04	13:04	17:05	18:04	18:04	19:04	20:04	20:04
Bretoncelles	06:40	07:24	09:12	09:12	13:13	17:13	18:12	18:12	19:13	20:1	20:1
Condé sur H.	06:46	07:30	09:18	09:18	13:19	17:18	18:18	18:18	19:19	20:18	20:18
Nogent -le-R.	06:52	07:35	09:24	09:24	13:24	17:24	18:24	18:24	19:24	20:24	20:24
Nogent	06:59	07:36	10:47	10:47		17:46	18:31	18:31	19:47	20:46	20:46
Le Mans	07:46	08:24	11:24	11:24		18:31	19:13	19:13	20:24	21:28	21:28

Le Mans - Nogent-le-Rotrou - Chartres - Versailles Chantiers - Paris Montparnasse

Jour de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q	Q	L à V	L à V	Q		
Le Mans	03:36	05:52		06:40		12:57	15:37	16:37	17:36		
Correspondance	04:13	06:23		07:30		13:43	16:12	17:27	18:11		
Nogent-le-R. (D)	05:30	06:30	06:30	07:33	08:32	13:45	16:33	17:33	18:33		
Condé-sur-H.	05:37	06:37	06:37	07:39	08:39	13:51	16:39	17:39	18:39		
Bretoncelles	05:43	06:43	06:43	07:45	08:45	13:56	16:46	17:46	18:45		
La Loupe	05:52	06:52	06:52	07:53	08:53	14:04	16:54	17:54	18:54		
Chartres (A)	06:25	07:25	07:25	08:25	09:24	14:33	17:26	18:26	19:26		
Chartres (D)	06:27	07:27	07:34	08:27	09:34	14:52	17:34	18:34	19:34		
Versailles	07:23	08:23	08:38	09:23	10:38	15:41	18:38		20:38		
Paris	07:35	08:35	08:50	09:35	10:50	15:53	18:50	19:47	20:50		

Horaires valables jusqu'au 14 décembre 2015

**Attention : il y aura encore des travaux en 2015 sur le réseau ferroviaire ;
chacun est donc invité à consulter régulièrement les affiches "info trafic travaux"
en gare ou sur le site internet TER Centre (www.ter-sncf.com/centre)
(possibilité de transferts du transport par route avec des cars)**



La Bibliothèque : la liste des nouveautés est accessible sur le site Internet de la commune. La bibliothèque s'est enrichie des nouveaux prix littéraires 2014 : venez les découvrir !



Les films : pour les cinéphiles nous proposons des DVD adultes et jeunesse qui vous attendent à la bibliothèque.



La phonothèque : pour les mélomanes et autres amateurs de musique, un choix près de 300 CD musicaux est disponible.



Le club de lecture : rendez-vous un mardi sur deux pour une rencontre animée par Daniel Sache autour de l'actualité, des livres et les jeux de mots. Il revient pour de nouveaux thèmes à partir du **mardi 13 janvier 2015** (liste des rendez-vous affichée en mairie et à la salle Gauthier-Lapierre).



Les Livres audio (à écouter chez soi ou en voiture) : des nouveautés sont disponibles ; un fonds important à venir emprunter à l'Espace Abbé-Fret.

Salle de conférences et d'expositions : janvier-juin 2015 (entrée libre)



Janvier- Février :

Exposition des œuvres de deux artistes différentes mais réunies à l'occasion de cette exposition : **Nadine Bichon et Gisèle Veraquin**. A découvrir absolument !

Vernissage le samedi 31 janvier 2015 à 17 h

Exposition prévue jusqu'au samedi 21 février 2015 inclus.



Mars :

Exposition des œuvres de l'artiste **Marie-José Gachenot** sur le thème « **Arbres** » où se mêlent habilement la peinture et l'écriture... Tout un Monde vous attend en compagnie de Marie-José...

Vernissage le samedi 07 Mars 2015 à 18h.

Exposition prévue jusqu'au samedi 28 mars 2015 inclus.



Avril :

Exposition sur le livre de **M. Homayoun Minoui** : « **IL, le déRaciné** ». Un roman mais avec des accents « réels »... Présentation de l'ouvrage lors du

vernissage le samedi 04 avril 2015 à 17 h 30.

Exposition prévue jusqu'au samedi 25 avril 2015 inclus.



Mai-juin :

Exposition des photographies de **François Villette** sur le thème « **L'œil en Voyage** ». Un voyage au fil des lieux, des décors... du rêve...

Vernissage le samedi 16 mai à 17 h 30.

Exposition prévue jusqu'au samedi 06 juin inclus.

L'équipe de l'Espace Abbé-Fret vous souhaite une bonne année 2015,
de la part de Chantal, Danièle, Noëlle, Thérèse, Daniel et Jean-François.

L'espace Abbé Fret et les écoles de Bretoncelles (maternelles et section de primaire)

Dans le cadre d'un accord de coopération avec l'ANAE (*Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant*) la DUI (*Délégation à l'Usage de l'Internet*) et l'AMRF (*l'Association des Maires Ruraux de France*), la DUI recherche des animateurs multimédia/médiateurs numériques en poste dans les EPN ruraux volontaires et intéressés pour participer à une expérimentation concernant l'accueil d'élèves dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP).

Ces TAP devront être ciblés sur l'acquisition d'une culture numérique adaptée aux différentes tranches d'âge, de la maternelle à l'élémentaire, avec des pédagogies adaptées, privilégiant la démarche de projets et la découverte de pratiques artistiques, créatives et d'expressions avec le numérique. L'éducation scientifique et technique et l'éducation aux médias seront à ce titre privilégiées pour développer l'esprit critique tout en respectant un esprit récréatif.

La Commune se porte candidate

Monsieur le Maire remercie Jean-François Delaroque pour l'organisation de la journée Fablab qui a été une réussite (visitée par 50 personnes).

Nous sommes heureux d'annoncer que les classes de l'Ecole de Bretoncelles reviennent dans les locaux de la bibliothèque.

Cette année 2014 aura vu la frimousse de toutes les classes (des sections maternelles aux sections primaires), parcourir le 1^{er} étage à la recherche de livres et d'albums qui les séduisent. Mais au préalable une histoire leur a été racontée par Daniel Sache, l'animateur culturel.

Il est à signaler qu'une navette mise en place par la Médiathèque Départementale de l'Orne à Alençon, passant deux fois par mois, permet une certaine souplesse afin de répondre au mieux aux demandes des institutrices par rapport aux thèmes qu'elles désirent aborder durant l'année.

Les rendez-vous avec les classes auront vocation à être réguliers, afin que ce lien entre les élèves et la bibliothèque continue de se tisser et que les enfants viennent ensuite d'eux-mêmes avec leurs parents.

C'est dans cette même ambiance de joie et de découverte que les institutrices ont participé à cette venue en alliant la bibliothèque à la salle de conférences et d'expositions : des classes sont venues visiter les expositions proposées au public. Un atelier d'écriture a même été mis en place avec deux classes, en lien avec une exposition.

Cet atelier a été animé par les exposants eux-mêmes et Daniel Sache, avec le concours des institutrices et des enfants. Les classes ont reçu chacune un trophée pour les productions écrites des « écrivains en herbe ».



Vu le bon accueil d'un tel événement auprès des institutrices et des enfants, Daniel Sache est tout prêt à recommencer avec d'autres classes.

Espace Public Numérique : janvier-avril 2015

Ateliers collectifs EPN

Janvier

Thème : **La photo – niveau débutant**

2 séances de 1h30 pour apprendre à gérer ses photos.
Programme : transférer ses photos de l'appareil photo sur son ordinateur, les classer, les sauvegarder.
Les mercredis 21 et 28 janvier ou les samedis 24 et 31 janvier, de 14h30 à 16h.

Thème : **Windows 8 – niveau débutant**

2 séances de 1h30 pour découvrir ce système d'exploitation.
Programme : découverte du système, les principales applications (navigateur Internet ; lecteurs son, vidéo, et diaporamas...)
Les mercredis 21 et 28 janvier ou les samedis 24 et 31 janvier, de 10h à 11h30.

Février

Thème : **Les tablettes - niveau débutant**

3 séances de 1h30 pour apprendre à utiliser une tablette.
Programme : découverte de la tablette, utilisation du clavier, les applications, les photos.
les mercredis 4, 11 et 18 février ou les samedis 7, 14 et 21 février, de 14h30 à 16h.

Thème : **Linux Mint – niveau débutant**

Votre vieil ordinateur ne vous donne plus satisfaction, installez un système simple et plus léger sans supprimer l'existant.
2 séances de 1h30 pour découvrir ce système d'exploitation libre et gratuit.
Programme : découverte du système, les principales applications (navigateur Internet ; lecteurs son, vidéo, et diaporamas...)
les mercredis 4, 11 et 18 février ou les samedis 7, 14 et 21 février, de 10h à 11h30.

Mars

Thème : **La retouche photo – niveau intermédiaire**

3 séances de 1h30. Il s'agit de découvrir un logiciel de retouche afin de recadrer, redimensionner, améliorer la luminosité et le contraste de vos photos.
les mercredis 4, 11 et 18 mars ou les samedis 7, 14 et 21 mars, de 14h30 à 16h

Thème : **Ubuntu – niveau débutant**

Un système simple et performant. Installez un 2^e système sans supprimer l'existant.
2 séances de 1h30 pour découvrir ce système d'exploitation libre et gratuit.
Programme : découverte du système, les principales applications (navigateur Internet ; lecteurs son, vidéo, et diaporamas...)
les mercredis 4, 11 et 18 mars ou les samedis 7, 14 et 21 mars, de 10h à 11h30.

Avril

Thème : **La vidéo, récupérez vos cassettes – niveau débutant**

1 séance de 1h30 pour apprendre à copier vos films sur DVD. Vous pourrez ensuite les dupliquer vous-même.
le mercredi 8 avril ou le samedi 11 avril, de 14h30 à 16h.

Thème : **Créer son blog**

3 séances de 1h30 pour découvrir la création de blog
les mercredis 15, 22 et 29 avril ou les samedis 18, 25 avril et 2 mai, de 14h30 à 16h.

Mai

Thème : **La vidéo, initiation à la prise de vue**

4 séances de 1h30 pour s'initier à la vidéo
Programme : utilisation du matériel, prise de vue, transfert sur ordinateur.
les mercredis 6, 13, 20 et 27 mai ou les samedis 9, 16, 23 et 30 mai, de 14h30 à 16h.

Autres ateliers collectifs en fonction des demandes.
Ateliers individuels sur simple rendez-vous.

Les ateliers collectifs sont des groupes de 4 à 8 personnes de niveau homogène. Chacun peut apporter son matériel ou disposer du matériel de l'EPN. Le tarif est de 15 € pour 10 heures (+ abonnement).

Inscription obligatoire afin d'organiser les groupes.
Tél. : 02 37 37 25 27 – mél. epn@bretoncelles.fr

Contactez-nous dès maintenant pour participer



ANTIQUITES

André Maréchal

Petits meubles - Bibelots - Pendules
Luminaires - Bronzes - Peintures - Curiosités

11, Place Charles de Gaulle **Ouverture**
61110 Bretoncelles Samedi et Dimanche
Tél. 02.37.37.21.58 - 9h30-12h30 et 15h-18h30



FRET Yannick

Artisan



ENTRETIEN ESPACES VERTS
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET
AUTRES PETITS TRAVAUX

Tél : 06 32 11 79 09

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

Conter Fleurettes

Artisan fleuriste
Cadeaux

13, place du Général de Gaulle
61110 BRETONCELLES
02 37 37 07 16



Vente à la ferme de viande bovine



Race Salers

**Vente en caissette de 12 kgs
Sur commande**

Animaux nés et élevés sur l'exploitation

EARL DE LA DUFFETIERE

BAGLE CLAUDE ET CHANTAL
LA DUFFETIERE - 61110 BRETONCELLES
TEL : 02 37 37 29 45



AMBULANCES Charles

Depuis 30 ans à votre service





- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance

Taxi 7 places

50 avenue de Paris
28400 MARGON
02 37 52 15 58
contact@ambulances-charles.fr
www.ambulances-charles.fr
(taxis stationnés à Nogent-le-Rotrou & Margon)

AUX FLEURS DE Coulonges



Vente au détail
Horticulteur & Pépiniériste
PRODUCTEUR

Du mardi au samedi
9h-12h30 / 14h-19h
Dimanche
9h30-12h30

Tél : 02 37 81 39 79

Toutes compositions florales - Mariages - Deuils - Plantes à massifs

Pascal Pommereh

Cordonnerie - Clés
Tampons - Imprimerie
Plaque auto-moto
Réparation *Barabois*

Centre Commercial de l'Espérance
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 52 08 70



TOUS TRAVAUX AGRICOLES

Du semis à la récolte

E.T.A. du Perche

Elagage
Débroussaillage
Taille douce
Etc...

Florent ZAMBO
La Chasseguaise
61110 BRETONCELLES
etaduperche@laposte.net



LA CROIX BLANCHE

BAR - TABAC - LOTO

Cantines téléphoniques
Tombolas légalisées
Tombolas perdues
déposit des gaz

02 37 37 24 56

Place Charles de Gaulle 61110 BRETONCELLES
Fermez le lundi et le dimanche (après-midi)



ENTREPRISE DE PEINTURE

leduc

ISOLATION ET RAFAÏEMENT
FOURNITURE ET POSE DE
REVÊTEMENTS
SOFS ET MURS
EMBOÛTAGE INTERIEUR

Rue de Sully - B.P. 236
28400 NOGENT-LE-ROUEN
Tél : 02 37 52 67 71
Fax : 02 37 52 60 94



Organisation d'Obsèques
Caveaux - Monuments
Travaux et Entretien
Articles Funéraires
Contrats Obsèques
Chambre Funéraire

Mélanger
Pompes funèbres - Marbrerie

13, rue Abbé-Beulé
28400 NOGENT-LE-ROUEN
02 37 52 42 17
www.groupe-melanger.fr



Franck PELAY

Restauration
Création
Maçonnerie

Tél/Fax : 02 37 37 25 69

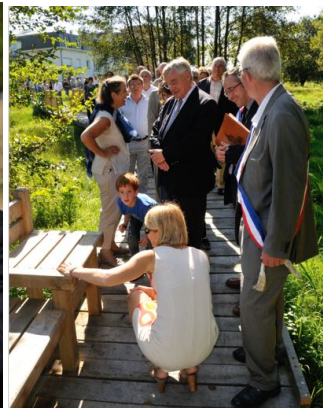


Inauguration de l'espace naturel sensible

Le samedi 20 septembre 2014 a eu lieu l'inauguration de l'Espace Naturel Sensible « Vallées et Marais de Bretoncelles » en présence de nombreuses personnalités.

C'est sous un soleil radieux que des centaines de promeneurs ont arpenté les deux boucles. De nombreuses animations ont égrené cette journée, en particulier par des visites commentées autour de la flore, de la faune, du verger conservatoire et des abeilles noires. Des artistes (photographes, peintres...) ont 'croqué' arbres, fleurs, animaux tout au long de la journée.

Un grand merci à tous ces participants et aux nombreux visiteurs qui ont fait de cette journée un véritable succès populaire.



Marché de Noël

Le marché de Noël a été un énorme succès. Un grand merci aux exposants venus nombreux, à toutes les associations, aux services techniques, aux commerçants, à l'animation tout au long de la journée et à tous ceux qui ont participé à la préparation du Marché.

La halle, la place de l'église et les autres lieux d'accueil ont été largement occupés et animés, les enfants des écoles sont venus accompagnés de leurs parents, les badauds ont trouvé de quoi garnir le pied du sapin ou la table de Noël et le ciel nous a gratifié d'une absence de pluie... qui a largement favorisé toutes les activités extérieures : animations des commerçants, poney, structure gonflable, harmonie, retraite aux flambeaux, jongleurs de l'association Bille de clown...

En espérant renouveler cet événement dans les années à venir...





Phyto-épuration
Bassins- Baignades naturelles
Aménagement & entretien jardins de toutes tailles



La Petite Forêt
 61110 Bretoncelles
 Tél : 06 28 34 90 50

Site web : www.crelo.fr
 email : crelo.thomas.tissier@gmail.com



P.C ENTRETIENS & SERVICES
 La Grande Forêt 61110 Bretoncelles

Entretiens Espaces Verts
 Toutes Parcs,
 Taille de haies, d'arbres et d'arbustes
 Traitements, Plantations
 Binages, massifs, parterres
 Potagers




DEVIS GRATUIT

CONTACTEZ NOUS AU 02.37.81.29.58
 Pascal et Clotilde LEMETRE sont à votre disposition
 Email : pascalclotilde@orange.fr
 Site : www.pc-entretiens-services.com

Services à Domicile
 Coupe, rangement de bois de chauffage
 Entretien intérieurs—Extérieurs
 Petits travaux et autres
 Cours et Terrasses






Caveaux - Monuments - Gravures
 Articles funéraires
Tous travaux dans toutes communes

Un savoir-faire transmis de père en fils depuis 1927

VAUX ET FILS SARL
 5 ROUTE DES BROSSES
 28250 SENONCHES
 Tél.: 02 37 37 71 91
 Fax : 02 37 37 88 63



Email: marbrerie.vaux.funeraire@orange.fr
 Site : <http://marbrerie-pompes-funeres-artefels-vaux-obseques-marbrerie-vaux-funeraire.com/>

RENOV'61



TOUS TRAVAUX DE RENOVATION DE L'HABITAT

CHEMINEES

La Rousselière
 61110 BRETONCELLES
 Téléphone : 02.33.25.91.66
 Télécopie : 02.33.25.55.69
 RC de l'Aigle B 409 888 179

L'Atelier d'Elisabeth
 Hameau de la Booz 61110 Bretoncelles
 02 37 37 29 88
atelisab@orange.fr
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>

Restauration
 toutes céramiques




Initiation
 Possibilité de cours et/ou stages à l'atelier ou à domicile

Création
 Arts de la table
 Cadeaux personnalisés
 Décoration



Le Parc à Bretoncelles... et ailleurs

Espace-test agricole

Bretoncelles s'apprête à accueillir le premier espace-test agricole du Perche ! Une structure sur le modèle des pépinières d'entreprises, où un à trois porteurs de projets accompagnés par des professionnels pourront perfectionner leurs connaissances en techniques agricoles, gestion d'entreprise, commerce... Grâce à l'implication forte de tous les partenaires autour du projet, dont la Communauté de Communes du Perche rémalardais qui prend en charge le rachat du matériel, l'activité en maraîchage biologique est maintenue et pourra à terme donner naissance à de nouvelles installations dans le territoire. Le Parc naturel régional du Perche étudie l'implantation d'un second espace-test agricole au château des Vaux, à Saint-Maurice-Saint-Germain (Eure-&-Loir).



Le Perche au menu

Le développement des circuits courts et de l'approvisionnement local est l'une des

priorités du Parc particulièrement d'actualité cette année. En plus de la création des espaces-tests agricoles,



le premier forum pour l'approvisionnement local s'est tenu en octobre à Margon (Eure-&-Loir). Une quarantaine de producteurs ont rencontré des acheteurs de la restauration collective ou commerciale, des épiceries... Un grand succès avec plein de rencontres savoureuses et fructueuses. Un catalogue a également vu le jour pour permettre aux professionnels de mettre les produits du Perche à leur menu ou sur leurs étagères. La ferme de la Fèverole, à Bretoncelles, est l'une des 42 adresses recensées pour l'instant. Ce catalogue est disponible gratuitement depuis le site internet du Parc : www.parc-naturel-perche.fr



L'eau, une ressource à protéger

Après avoir aidé à la restauration d'une mare à la

Godefraise, le Parc a apporté son expertise pour réaliser celles qui ponctuent l'Espace Naturel Sensible inauguré récemment. Plus généralement, le Parc mène un vaste « Programme étangs » : 12 étangs ont bénéficié d'études environnementales, hydrologiques et socio-économiques en 2013, et huit en 2014, afin d'estimer leur « valeur écologique ». Ces inventaires permettent d'identifier la nécessité de travaux de restauration et leur faisabilité : curage, reprofilage de berges, broyage de végétation, remise en état d'ouvrages hydrauliques... La création d'un pôle « Zones humides » pour accompagner les communautés de communes dans la prise en compte de ces espaces fragiles dans leurs documents d'urbanisme, ou le recrutement d'un chargé de mission pour le bassin versant de l'Huisne, complètent un dispositif qui place la préservation des ressources et de la qualité de l'eau parmi les nouvelles priorités du Parc.

D'un regard l'autre*

Renouveler notre regard sur les paysages. Tel est le défi lancé par le Parc aux artistes lors d'un appel à projets nommé « D'un regard l'autre »(*). Bruno Allain est l'un des deux



lauréats grâce à son projet original de résidence à Moutiers-au-Perche (Orne) lors duquel il a rencontré les habitants. Des portraits à l'aquarelle, des paysages mais aussi

une œuvre monumentale ont ainsi vu le jour. Akitoshi Yamada, artiste d'origine japonaise installé depuis plus de 15 ans dans le Perche, a quant à lui sillonné l'ensemble du Parc pour peindre 126 paysages dans chacune de ses 126 communes ! Après une première restitution l'été dernier, ces œuvres uniques en leur genre seront à voir à la Maison du Parc, au manoir de Courboyer, de janvier à juin 2015.

Retrouvez toutes les informations du Parc sur son site internet www.parc-naturel-perche.fr et suivez son actualité sur la page Facebook www.facebook.com/pnrperche

Café des sports

FORMULE Plat
 Fromage ou dessert
 Des croissants
 Salade ou soupe
 Tartes aux pommes
 Bûches, Gaufres, ...



Pâchettes électroniques
 Billard anglais
 (à l'étage)

Pour un après-midi gourmandise ou détente

8 h à 20 h non stop.
 Fermé le dimanche après-midi et le lundi

12, place du Docteur Gaudin
 61110 BRETONCELLES
 Tél. 02 37 37 21 72



S.A.S. TRIFAULT TRAVAUX PUBLICS
 Z.A. La Touche - 72260 Marolles-les-Braults
 Tél. 02 43 97 40 71 - Fax : 02 43 97 17 36
 E-mail : trifaault.tp@wanadoo.fr



CHAUFFAGE - PLUMBERIE
 ELECTRICITE - DEPANNAGE

TIREAU-PITEL

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81
 Web : <http://www.tireau-pitel.com>

Chauffage toutes énergies
 Plomberie - Sanitaire
 Electricité
 Climatisation - Ventilation
 Dépannages - Services Après vente
 Installations Solaires (Agrément Qualisol)
 Alarme
 Portail Electrique
 Domotique

les **essentiels** PFG

7 FORMULES OBSÈQUES
 ADAPTÉES À CHAQUE BUDGET
 À PARTIR DE

1790€

PFG Nogent le Rotrou
 30 Rue Vilette Gâté
 28400 Nogent le Rotrou
 Tel 02 37 52 01 27




3123
 OBSÈQUES
www.pfg.fr

*Appel gratuit depuis une ligne fixe. Web : 12 75 001

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

MENUISERIE
 A.R.P.
 EBENISTERIE

Pascal ODILLARD

Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU
 Tél : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69
 Site internet : www.arpatrimoine.com
 Email : a.z.patrimoine@wanadoo.fr



Garde d'animaux
 Visites à domicile

en Compagnie de Sophie
Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64
encompagniedesophie@orange.fr
 N° Siret : 533 457 800 00018

L'Association des Parents d'Élèves

L'APE a pour but de dégager des financements pour notre école en organisant des manifestations (bourse aux jouets, Noël, soirée à thèmes...). L'année dernière, nous avons participé à hauteur de 2 000 € pour la classe découverte mer/théâtre à St Martin-de-Bréhal pour les classes de CE2-CM1-CM2, 500€ pour les autres sorties et aussi un spectacle de Noël.

L'APE a organisé le 23 novembre 2014 une bourse aux jouets et à d'ores et déjà réservé la date du 21 mars 2015 pour sa soirée à thèmes. Cette année, nous jouerons aux cowboys avec une soirée country !

Pour que l'APE existe, nous avons besoin de votre soutien à tous, soit en vous impliquant dans une ou plusieurs actions, soit en participant aux différentes manifestations soit même donner un simple coup de main ponctuel.

Nous comptons sur vous, parents de Bretoncelles, pour nous aider à faire vivre notre école !!

Les membres de l'APE



La gagnante de la tombola de l'APE est Mme BEGUES Christine de Condé-sur-Huisne.

Encore un grand merci à notre boulanger pour avoir confectionné cette magnifique pièce en chocolat.



CLUB DE LOISIRS DE BRETONCELLES



Le dynamisme de notre association se confirme par une croissance qui atteint, à fin 2014, 170 adhérents. Ce gain d'intérêt résulte de l'offre variée d'activités proposées régulièrement dans une ambiance conviviale et pour lesquelles nous vous invitons à nous rejoindre. Pour participer à ces activités et aux manifestations du Club, il suffit d'adhérer à l'association pour la somme de 15€ par an.

Toute mon équipe et moi-même vous présentons NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2015.

La Présidente, Bernadette Chevée

RAPPEL DES ACTIVITES :

- « **Coutures créatives** » avec Maïté Lhuillier : le lundi tous les 15 jours, salle Gauthier-Lapierre, de 13h30 à 16h30 (dont poupées Frimousse au profit de l'UNICEF)
- « **Cartonnage** » avec Marie-Annette Haudebourg : le mercredi tous les 3 semaines, salle Gauthier-Lapierre, de 14h à 17h
- « **Jeux de Société** » avec Jacqueline Huard : tous les jeudis salle Gauthier-Lapierre, de 14h à 17h
- « **Randonnées Pédestres** » avec Monique Peisey : tous les mardis, RV 14h parking du Gymnase (« petits parcours » à venir prochainement)
- « **Promenades à vélo** » avec Roland Peisey : le vendredi tous les 15 jours, RV 14h parking du gymnase
- « **Conversation en anglais** » avec Nelly et Mark Slater ; tous les mardis, salle Gauthier-Lapierre : de 10h à 11h pour les adhérents « confirmés » et de 11h à 12h pour les « débutants »
- « **Initiation à la photo numérique** » avec Daniel Aurillon : tous les 15 jours, à l'EPN de l'Espace Abbé-Frêt, de 10h à 11h30
- « **Rencontres philatéliques** » : les personnes intéressées, contactez Daniel Aurillon au 02 37 37 24 70

Manifestations prévues pour le 1^{er} trimestre 2015 :

- Mercredi 21 janvier : assemblée générale et galette
- Dimanche 29 mars : thé dansant avec l'orchestre Papillon

Programme mensuel des activités et manifestations (dates, horaires, animateurs,..) : affichage sur la porte de la salle Gauthier-Lapierre et à l'épicerie

Retrouvez plus d'informations sur le site « bretoncelles.fr », onglet associations diverses, ou contactez la Présidente au 06 75 52 00 67 ou la Secrétaire Michelle Dosne au 02 37 37 29 64

NOUVEAU (premier cours prévu le 12 janvier 2015)

Initiation et perfectionnement au dessin et à la peinture avec Bernard Delprat, le lundi tous les 15 jours, salle Gauthier-Lapierre, de 14h à 16h30.



Bretonnelles Patrimoine Nature

Le bulletin numéro 7 qui a été distribué en décembre vous relate notre priorité d'action en 2015 qui vise la restauration de l'église et d'abord de son porche ainsi que notre calendrier des manifestations du 1^{er} semestre 2015.

Pour rappel : n'oubliez pas d'inscrire sur vos agendas la veillée percheronne le 21 février, l'assemblée générale le 14 mars à 15h (cette insertion vaut invitation pour les non-adhérents), le concert de chants polyphoniques géorgiens le 14 mars à 20h30, la balade médiévale le 19 avril ainsi que le greffage du verger conservatoire le 19 avril à 14h (les parrains recevront une invitation personnelle).

Une autre priorité est inscrite au programme de cette année, à savoir le livre de Bretonnelles. Tout le monde l'attend, voire même avec une certaine impatience. Ce sera aussi le 1^{er} livre consacré à notre commune même si de nombreux documents ont permis d'alimenter nos sources.

Vous pouvez jouer un rôle essentiel dans ce livre en nous livrant tout document ou toute photo qui pourrait compléter l'ouvrage. C'est ainsi que nous sommes à la recherche de photos liées à la vie scolaire d'antan, la vie du presbytère, les fêtes du village et plus précisément les chars fleuris, les comices, et tout ce qui vous paraît important à publier.

Nous possédons de précieuses photos des pompiers mais peu pour la période 39/45, beaucoup de cartes postales anciennes du bourg et de ses commerces mais peu de la vie à la campagne. Quelques photos seront les bienvenues.

Comment s'y prendre ? en prenant contact avec le président de BPN, Daniel Chevée au 06 08 07 00 95 ou Tanguy Garric au 02 37 37 28 14

Nous conviendrons ensemble des modalités d'utilisation des documents en les scannant, en respectant la vie privée des uns et des autres, en soulignant l'auteur des photos. Comme vous le comprenez bien, il s'agit avant tout de construire un livre d'histoire, un livre chargé d'informations sur notre commune, Bretonnelles.

ABEL

Pour la 24^{ème} édition du vide-greniers, nous n'avons pas été gâtés, mais néanmoins je remercie sincèrement tous les exposants qui ont eu le courage de venir présenter leurs produits.

Merci également à tous les membres de BPN et de l'ABEL pour leur concours et leur dévouement pour cette bonne organisation.

Bonne année à tous et rendez-vous le 5 juillet 2015 !

Le Président,
Remy TAFOIRY



Club de Gymnastique d'entretien de Bretonnelles



Les cours ont lieu le mardi de 18h à 19h au gymnase JP-Mebs avec Marie-Anne.

Ambiance tonique. Première séance offerte.

Pour tout renseignement, contactez le bureau :
Présidente : Corinne Crosnier ☎ 02 37 37 20 51
Trésorière : Nelly Poirier ☎ 02 37 37 25 95
Secrétaire : Chantal Bâcle ☎ 02 37 37 29 45



Badminton

Rappel des horaires :

Lundi : 19h15 - 21h30

Mercredi 18h00 - 20h00

Dimanche : 10h00 - 11h30

Informations sur le site bcb61.free.fr

☎ 06 20 06 87 04



LA BOULE BRETONCELLOISE

Une date à retenir :

le traditionnel **thé dansant** de la
Boule Bretoncelloise aura lieu

le dimanche 1er février

à partir de 14h à la salle des fêtes de Bretonnelles
et sera animé par

l'orchestre « Bernard et Sylvie »

Réservations au 02 37 37 21 89

ETUDE DE Me SANDRINE LECERF-OFFROY

14 place Charles-de-Gaulle 61110 BRETONCELLES

☎ 02 37 37 20 02 – fax : 02 37 37 26 32

Mail : sandrine-lecerf-offroy@notaires.fr

Réf. 169846 : pavillon de plain pied en lotissement sur 528m² de terrain, comprenant : entrée, séjour-salon, cuisine, dégagement, deux chambres, salle de bains et douche, wc. Terrasse sur l'arrière. En dépendance : cellier. Chauffage central au gaz. Reliée tout à l'égout. DPE en cours. PRIX : 105 000 € + HN : 4 522 € + frais d'acte

Réf. 151524 : pavillon en lotissement sur sous sol non enterré, sur 678m², à 500m de tous commerces, comprenant : Au sous-sol : atelier-garage, wc, cuisine d'été, une pièce. A l'étage : entrée, couloir, cuisine aménagée, séjour-salon avec cheminée et insert, deux chambres, salle d'eau, wc. Jardin. Abri de jardin. Chauffage central au fuel. Relié au tout à l'égout. DPE en cours. PRIX : 115 000 € + HN 4 822 € + frais d'acte

Réf. 149651 : dans petit village, maison en partie restaurée sur 329m² de jardin, comprenant : entrée, cuisine, séjour-salon avec poêle, salle d'eau, wc. A l'étage : palier, trois chambres, salle de bains, wc. Dépendances : préau à usage de bûcher, atelier. Reliée au tout à l'égout. Classe énergie : G. PRIX : 110 000 € + HN 4 672.04 € + frais d'acte

Réf. 158750 : maison ancienne en hameau, jumelée, comprenant : entrée, cuisine avec coin repas, salon, dégagement, wc, salle de bains, chaufferie avec une douche. A l'étage : deux chambres dont une avec wc, et (par autre escalier) deux autres chambres, wc. Situé juste en face : grand jardin séparé de 3740m² (en zone constructible) avec grande dépendance en parpaing avec cave en dessous. Autre dépendance à usage d'abri de jardin. Verger. fosses septiques. Classe énergie : E. PRIX : 115 000 € + HN 4 822,04 € + frais d'acte

Réf. 127818 : pavillon en sortie d'agglomération sur 1959 m² de terrain, édifié sur sous-sol, comprenant : au rez-de-chaussée : entrée, séjour-salon avec cheminée, cuisine aménagée, deux chambres, salle de bains, wc. Grenier non aménagé au dessus. Sous-sol : garage, atelier, chaufferie, bûcher, pièce. Chauffage central fuel et poêle à granulés. Assainissement individuel. Classe énergie : G. PRIX : 135 000 € + H.N : 5 422 € + frais d'acte

Réf. LB01248 : belle maison anc. centre bourg sur 583 m² de terrain compr : au rdc : 1er logement compr : entrée, cuisine+ arrière cuisine, dégag, salle d'eau à l'italienne + wc, wc sous escalier, salle à manger, dégag + réserve, 1 ch. A l'étage : grand palier et 2ème logement compr : séjour-salon + cuisine, sdb + wc, placard, 2 ch, pièce, autre pièce. Grenier sur le tout. Nomb. dép. en retour et en face : pièce, garage, autre pièce, cave. Cour intérieure, et jardin. Chauffage électrique. Tout à l'égout. Classe énergie : G. PRIX : 130 000 euros + H.N. : 5 272 euros + frais d'acte

Réf. 135951 : très belle propriété (château) des 16 et 19ème siècles, avec parc, jardin, étang, sur 43 765 m². La propriété d'environ 470 m² habitables comprend : un sous-sol complet avec cave voûtée, atelier, sauna, chaufferie (115m²). Au RDC : 2 salons (95m²), séjour (35m²), cuisine (30m²), galerie, office avec vestiaire, wc. Au 1er : palier, grande suite des 2 ch, couloir, 3 autres chambres, salle de bains, wc. Au 2ème : palier, 3 ch, couloir, salle de jeux, salle d'eau, wc. Le tout en parfait état. Fosse septique. Classe énergie : E. PRIX : 900 000 € + HN : 28 372 € + frais d'acte

TERRAINS A BATIR :

Lotissement communal de qualité environnemental, à BRETONCELLES, 16 lots de 493m² à 750 m². PRIX net vendeur de 19 900 à 29 900 euros. Viabilisation en cours.

Lotissement communal dans village voisin comprenant 8 lots de 588m² à 999m². Viabilisés (eau, électricité, téléphone, tout à l'égout). Prix : 29.90€ TTC le mètre carré. Libre choix du constructeur.

ÉGALEMENT NOMBREUX TERRAINS À BÂTIR, À VENDRE, VIABILISÉS OU VIABILISABLES

Pluviométrie

Au Moulin de Thivaux

À la Gilardière

Année Mois	2013	2014	2013	2014
Septembre	105,7	10,4	105	17
Octobre	67,3	65,5	64	55
Novembre	99,8	57,5	114	56
Décembre	85,8	91,6	85	92

Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER. Pour en savoir plus, consultez le site : www.agriculture-durable61.com



A noter :

La Trésorerie de Rémalard est définitivement fermée depuis le 1er janvier 2015... et est désormais transférée à la Trésorerie de Mortagne-au-Perche.



La population de Bretoncelles est évaluée à 1491 habitants depuis le 1er janvier 2015. Elle était de 1464 au 1er janvier 2012, date du dernier calcul.



Solution des mots croisés de la page 15

S	E	R	E	B	R	E	V	E	R	10
I	C		R	A		S		L	I	9
X	E		R		R	U	E	I	S	8
A	P	L	U	C	A	E	M		E	7
	S	E	E	N	G	I	S	E	D	6
E	E	I	L		A	C	I	M		5
D		C		E	N	I	F		U	4
O	I		E	X	I	F	F	U	S	3
R	U	E	G	A	R	F	U	A	N	2
E	L	B	I	S	S	O	P	M	I	1
J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	



Nous rappelons que toute personne 'oubliant' de nettoyer les déjections canines sur les trottoirs est passible d'amende.

Pour éviter ce désagrément... et protéger des piétons qui circulent dans le village, des boîtes distributrices de sachets plastiques sont à disposition (*près de l'Espace Abbé-Fret et sur le parking route de St-Victor*).

Qu'on se le dise !



Association Bille de Clown

L'association s'agrandit grâce à la nouvelle
activité yoga

qui a débuté en octobre.

Elle est animée par Pascal Denis tous les lundis à 18 h 30 dans la salle de danse.

Lors du Marché de Noël, c'est avec plaisir que nous avons retrouvé la **troupe du Cirque**, avec Tristan, les jongleurs et les cracheurs de feu, en espérant que cette démonstration vous a divertis.

Section Théâtre

« Les Bouffons des planches » préparent leur nouvelle pièce, un grand classique, bien entendu à la sauce Bretoncelloise :

« Tailleur pour dames » de Georges Feydeau

avec Virginie Lozier, Sylvie Barreteau, Stéphane Blondelet, Anne Vieilledent, Brigitte Vergnaud, Franck Pelay, Richard Berthou, David Lambert & Florent Zambo

Moulineaux, homme marié et médecin, a découché. Il a attendu en vain sa maîtresse toute la nuit. Au petit matin sa femme, Yvonne, qui a remarqué son inconstance, attend des explications. Bassinet, un vague ami venu lui demander un service, est peut-être l'alibi qu'il lui faut. De quiproquos en mensonges, Moulineaux est emporté dans un tourbillon d'événements qu'il tente de maîtriser tant bien que mal.

Le mécanisme de Feydeau est au maximum de son efficacité : tourbillon de mensonges, séductions, dissimulations, pirouettes de situation où finissent par se rencontrer ceux qui faisaient tout pour s'éviter. L'univers délirant et absurde de l'auteur est orchestré par une mise en scène aux accents jubilatoires. La surchauffe est permanente !

Venez nombreux encourager les petits nouveaux de la troupe, les **samedis 7 et 14 mars** à 20h30, salle des fêtes de Bretoncelles et pour la première fois le **vendredi 17 avril** salle Simone-Signoret, à Nogent-le-Rotrou. Réservation dans les commerces locaux.

Réservez également la date du 27 juin pour le 4^e festival de Bille de clown

Nous vous souhaitons une bonne année 2015 !

Nathalie Boileau dans son 2^{ème} one-woman-show

Après avoir tourné dans toute la France son premier one-woman-show, « la Lionne de Belfort », Nathalie Boileau revient avec un nouveau spectacle à deux cent à l'heure.

Pas facile d'être à la fois épouse, mère de famille, danseuse, agent immobilier, faire son jardin bio, accoucher dans sa clio, fréquenter une copine bipolaire... tout ça dans la journée.

C'est l'univers de Nathalie Boileau, fidèle à elle-même, avec son sens unique de la dérision et son regard critique, mais loufoque sur les grandeurs et les faiblesses de la nature humaine.

Laissez vous emporter dans le monde délirant de Nathalie Boileau, spectacle vital, recommandé par la sécurité sociale.

Nathalie vous attend à la salle des fêtes de Bretoncelles le samedi 11 avril à 20h30

Réservations au 02 36 35 91 11 (tarif unique : 6 €)

A PROPOS DE NATHALIE ...

Nathalie Boileau a suivi des cours de danse et de théâtre à Belfort. Après un DEA de Psychologie, elle retourne à ses premières amours, le théâtre.

Elle suit alors les cours au Conservatoire d'Art Dramatique de Paris, en tant qu'auditrice libre chez Daniel Mesguish.

Elle se perfectionne à l'Actor's Studio Jack Walter avant de monter sur les planches aux côtés de Didier Sandre, Dominique Pinon et Christiane Cohendy dans « Maison d'arrêt », mis en scène par Jorge Lavelli.

Puis, durant deux ans, Smaïn fait de Nathalie sa Zerbinette dans « Les Fourberies de Scapin ».

Au cinéma, elle donne la réplique à Carmen Maura dans " Tortilla y cinema"... Elle poursuit sa carrière au petit écran,

notamment dans "Julie Lescaut", "Boulevard du Palais", "Cazas", "Avocats et associés", "Central nuit", "L'affaire Villemin", "Section de recherche", "Navarro"...

En douze ans de carrière, elle a travaillé avec de grands noms de la télévision, du cinéma et du théâtre : Martin Lamotte, Véronique Genest, Danielle Darrieux, Antoine De Caunes, Dany Boon...





Le Crédit Agricole Normandie vous accompagne dans vos projets



Deux agences
Crédit Agricole Normandie à votre service

RÉMALARD
 28, place du Général de Gaulle
 61110 Rémalard
 Tél. 02 33 81 54 18

BRETONCELLES
 21, place du Général de Gaulle
 61110 Bretoncelles
 Tél. 02 33 81 57 83

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868.

Restaurant Le Trou Normand
Cuisine Traditionnelle



Sandrine & Frédéric Glon
 5 place Saint Ouen - 61110 Verrieres
 Tel : 02.33.73.82.31
 Site web : letrounormand61.fr

TAXI CAILLON
 Yannick & Thierry

02 37 52 09 39
 06 74 92 37 16

7/7
 24/24

TAXI

LE PARC
 61110 BRETONCELLES

Transport malades assis, gare, aéroport

Anthony Lebatteux



Maçonnerie et restauration

Revêtements du sol et des murs, murs de clôture, cheminée sur mesure, Terrasse, dallage, enduit, ouvertures. Déplacement et devis gratuit, assurance décennale. La godefraise 61110 Bretoncelles 06-60-18-30-49

Guy MALARD
Maçonnerie - Couverture



Carrelage - Restauration



Le Haut May 61110 Bretoncelles
02 37 37 20 61

Aux prairies du Perche
 Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids



Vos bouchers Frédéric et Vincent vous proposent :

- une viande de la région choisie par leurs soies (Amousses, blande d'Aquitaine)
- une charcuterie artisanale souvent récompensée
- des plats cuisinés
- des rôtis spécialisés
- la réalisation de vos buffets froids
- des colis préparés en boutique

* bœuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€
 * 2 colis grillades pour l'été



25 place du Général de Gaulle
 61110 Bretoncelles
 Tel: 02 37 37 20 14

5 rue des canéens
 61110 Neully-sur-Corv
 Tel: 02 33 83 51 80

Ouvert du mardi au samedi
 8h - 19h et 19h - 21h30
 et le dimanche 8h30 - 12h30
 Fermé le lundi

Ouvert les mardi, mercredi, vendredi et samedi
 8h30 - 19h et 19h - 21h
 Ouvert les jeudi et dimanche 8h30 - 12h30
 Fermé le lundi



LUDIC CANIN
Joël DURÉAU

Le Parc
61110 Bretoncelles
Tél : 02 37 37 24 10
06 51 08 17 28 (09 00)
E-mail : joel@ludiccanin.fr

Educateur canin professionnel - Diplômé d'état
Adeptes des pratiques douces et amicales
Méthodes positives et modernes
Du chiot à partir de 3 mois au chien adulte toute race

- Education de base, Obéissance et Rééducation comportementale
- Activités : Clicker training, Jeux d'éveil
- Sports : Agility, Fly ball
- Habilité à délivrer la formation des maîtres de chien de catégorie

Siret : 818 104 426 00019



**COIFFURE
NACRÉE**
Homme/Femme/Enfant

3 rue Jules Lemaître
61110 Bretoncelles



Tél : 02 37 37 24 10

Dorothee et Bruno EDON



- Entretien - Réparation - Dépannage toutes marques
- Ventes neufs et occasions toutes marques
- Entretien - Réparation - Vente Matériel Motoculture
- Véhicule sans permis

Le Centre des véhicules - route de L'Église
61110 Bretoncelles
tél/fax : 02 37 37 23 60
Ouvert du mardi au samedi




Propriétés-Privées. agence immobilière
100% internet présente sur toute la France
www.proprietes-privées.com

PARTENAIRES IMMOBILIERS

Vente rapide
Achat au bon prix
Location garantie
Estimation offerte
Plus de services
Honoraires réduits



MICHEL WINTER
Tél. : 07 88 32 68 39
Mail : m.winter@proprietes-privées.com

Contactez votre conseiller immobilier
proche de chez vous

**Emplacement
disponible à 57 €**
(tarif 2015)

L'aide à domicile sur Bretoncelles (2ème partie) :

UNA - aide à domicile, UNA - Le Club (accueil Alzheimer)

l'ADMR - portage des repas à domicile, l'ADMR - aide à domicile,
le SSIAD (service de soins infirmiers à domicile),

l'HAD (hospitalisation à domicile),

l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées, dépendantes)



Hospitalisation à domicile

• Qu'est-ce que l'Hospitalisation à Domicile ?

Une solution pour éviter l'hospitalisation ou diminuer la durée d'un séjour en milieu hospitalier, grâce à une prise en charge globale au domicile.

• Qui peut en bénéficier ?

Toute personne résidant dans la zone d'intervention de l'HAD, dès lors que les soins sont compatibles avec le maintien à domicile.

• Qui la demande ?

- votre médecin traitant,
- votre médecin à l'hôpital ou la clinique.

• Comment s'effectue la prise en charge ?

Après l'accord du médecin coordinateur et de votre médecin-traitant, elle est organisée par le cadre coordinateur sous 48 heures.

• Quelle est la durée de la prise en charge ?

De 2 à 20 jours renouvelables, elle est déterminée par le médecin prescripteur.

• Une équipe de professionnels assure l'organisation des soins à votre domicile :

- sous le contrôle de votre médecin traitant,
- en partenariat avec les professionnels de la santé que vous connaissez (IDE, kinésithérapeute, ambulancier,...),
- une prise en charge des soins d'hygiène et de surveillance par les aides-soignantes sous contrôle du cadre coordinateur
- une possibilité d'aide : diététicienne, assistante sociale, psychologue,...
- une prise en charge financière des produits pharmaceutiques,
- une permanence des soins assurée 24h/24 et 7j/7,
- une permanence téléphonique assurée par la secrétaire médicale de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi (en dehors de ces horaires, une astreinte téléphonique est organisée).

Pour tout renseignement complémentaire :

HAD Orne Est 6 chemin du Breuil
61400 Saint-Langis-lès-Mortagne Tél. : 02 33 25 00 00

L'« aide à domicile » de Condé

Services :

• Aide et accompagnement des personnes âgées ou handicapées

Il s'agit « d'aider à faire » ou « de faire à la place » d'une personne qui est dans l'incapacité de faire seule, les actes ordinaires de la vie courante : lever-coucher, aide à la toilette, courses...

• Aide à l'entretien du cadre de vie tout public

Pour se faciliter la vie, un coup de main pour des services ponctuels ou réguliers en ménage, repassage...

• Aide aux personnes après une hospitalisation

Faciliter le retour à domicile après une maladie ou un accident

• Préparation et aide à la prise des repas

Retrouver le plaisir de manger

• Garde ou présence à domicile

Afin de libérer un proche ou rompre l'isolement

• Garde des enfants à domicile

Ponctuelle ou régulière avec du personnel qualifié

• Téléassistance

Liaison 24h/24, 7 jours /7 à une plateforme de surveillance.
Pour plus de précision rendez-vous sur : www.filien.com

Coordonnées :

Adresse : mairie 19 rue Maréchal Leclerc 61110 CONDE-SUR-HUISNE

Horaires bureau : mardi de 9h à 12h -14h à 17h
vendredi de 9h à 12h

Tél : 02 33 83 72 10 y compris le week-end pour les cas d'urgence
Tél : 06 08 33 50 85 du lundi au vendredi de 9h à 17 h

Courriel : admr.remalard@fed61.admr.org

Suite et fin dans notre Petit Journal de Mai



EXPÉRIMENTATION À LA TRAVERSÉE DE VOIES

De janvier à mai 2015, dans les gares de BRETONCELLES (ORNE) et des ÉCHETS (AIN), nous expérimentons un complément sonore pendant l'allumage des signaux. Cette petite sonnerie est destinée à accroître votre attention.

LES CONDITIONS DE TRAVERSÉE NE CHANGENT PAS : RESPECTEZ LES SIGNAUX

Soyez vigilants : un train peut arriver à tout moment, à toute vitesse et des deux côtés.

Ne traversez que si la silhouette est éteinte, en vérifiant qu'aucun train n'arrive dans les deux directions.

Parents, tenez vos jeunes enfants par la main.



Gares & Connexions SNCF



L'ASSOCIATION LA PELERINE
Maison de Retraite de Bretoncelles
vous invite à passer pour sa

BOURSE AUX VÊTEMENTS



Homme, Femme, Enfant,
Linge de maison.

SAMEDI 7 FEVRIER 2015
Toute la journée à partir de 9H00
ouvert au public

Cette action est menée au profit des animations des résidents et des bénéficiaires du SSIAD

*Tout le linge est issu de dons privés.

PAYSAGES

- créations
- entretien
- espaces verts
- clôtures
- élagage



JULIEN & LEGAULT



QUALIFICATION : P110

adresse administrative
BOISARD - BP 27
61110 BELLOU-sur-HUISNE
Tél : 02 33 73 48 54
Fax : 02 33 73 42 86
E-mail : julien.marc2@orange.fr

Siège social
Av. du THYMERAI - BP 51
28240 LA LOUPE
Tél : 02 37 81 05 38
Fax : 02 37 81 06 67
E-mail : paysages28.laloupe@orange.fr



Les Restos du Cœur à La Loupe

Le but de l'association est d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute l'action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

Il fonctionne grâce à 12 bénévoles :

- 10 personnes à la distribution alimentaire,
- 2 personnes à la distribution.

La distribution est faite à partir de produits donnés par :

- le dépôt de Mainvilliers,
- des collectes,
- des dons provenant de magasins d'alimentation (Centre Leclerc de Margon, Carrefour Market de La Loupe).

Le local vêtements fonctionne uniquement grâce aux dons de particuliers.

Le Centre est ouvert toute l'année.

Campagne d'hiver (décembre à mars) : les lundis et vendredis de 14h00 à 15h30.

Inter saison (avril à novembre) : les lundis de 14h00 à 15h30.

Les dossiers d'inscription des bénéficiaires se font en novembre pour la campagne d'hiver et en mars pour l'intersaison.

En cours d'année d'autres inscriptions se font à l'issue des distributions en été et les jeudis de 14h à 16h en hiver.

Pour tout renseignement, prendre contact directement avec les animatrices du centre au début ou fin de distribution et au : 06 47 99 28 66.

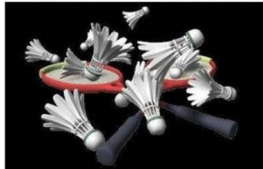
L'hiver est là, avec ses besoins cruels, toujours croissants. Pour faire face à cette situation, **nous avons besoin de votre aide ponctuelle ou régulière, selon vos disponibilités.**

N'hésitez pas à **nous contacter** (voir téléphone ci-dessus).
(rue de la Renaissance, 28240 La Loupe ; face à l'entrée du parking SNCF)

<http://www.ville-la-loupe.com/vie-associative/aide-aux-personnes/les-restos-du-coeur-1-517.htm>



Badminton Club Bretoncellois



B.C.B

Badminton Club Bretoncellois



Le rideau s'est levé sur la nouvelle saison 2014/2015 pour le BCB. Pour cette saison, le club a engagé 3 équipes. L'équipe 1 en départemental 2, l'équipe 2 en départemental 4 et l'équipe 3 dans le championnat départemental 5 « poule Est ».

Une 4 équipe vient de voir le jour ; cette équipe évoluera dans l'interclubs 'homme' qui débutera en janvier 2015. Pour cette saison 2014/2015, le nombre d'adhérents au Badminton Club Bretoncellois est de 45 personnes. Le plus jeune a 9 ans et le plus ancien 67 ans.

Le BCB a été créé en juin 2005 et il fêtera ses 10 ans d'existence.

Pour nous rejoindre contacter M. RUELLAN P. 06 20 06 87 04. Site internet bcb61.free.fr

EQUIPE 1 (Championnat départemental L2) EQUIPE 2 (Championnat départemental 4) EQUIPE 3 (Championnat départemental 5)



SAMSON S - CHARRON F - SAMSON D
SAMSON O - TISSIER O - DUFAY H



DUFAY E - FONTENY S - RUELLAN I - GARNIER M
RUELLAN A - THOMAS L (abs sur la photo)



CALMET A - GARNIER M - POILPRAY FI - LAGOUARDETTE M
ODILLARD T - FROGER Cy - THOMAS Y - LEGEAY S (abs sur la photo)

Dates à retenir

Sur la commune

- mercredi 21 janvier : **assemblée générale** et **galette** du Club des loisirs
- dimanche 1er février : **thé dansant** de la Boule bretoncelloise à 14h à la salle des fêtes
- samedi 7 février : **bourse aux vêtements** pour tous à la Maison de retraite avec l'association La Pélerine
- samedi 21 février : **veillée percherone** de BPN
- samedi 14 mars : concert de **chants polyphoniques Géorgiens**
- samedi 7 & 14 mars : **Les bouffons des planches**, avec l'association Bille de clown
- samedi 21 mars 2014 : **soirée country** avec l'APE
- dimanches 22 & 29 mars : **élections départementales**
- dimanche 29 mars : **Parcours du coeur** des sapeurs-pompiers
- dimanche 29 mars : **thé dansant** du Club des loisirs avec l'orchestre Papillon
- samedi 4 avril : **Marché de Producteurs de Pays**
- samedi 19 avril : **balade médiévale** avec BPN
- samedi 19 avril (14h) : **greffage du verger conservatoire** (à l'ENS)
- dimanche 26 avril : **repas des anciens**
- samedi 2 mai : **Marché de Producteurs de Pays**
- vendredi 15 ou samedi 16 mai (à préciser) : **installation des ruches et des colonies d'abeilles** à l'ENS
- samedi 6 juin : **Marché de Producteurs de Pays**
- samedi 27 juin : 4^e **festival de Bille de clown**
- samedi 4 juillet : **Marché de Producteurs de Pays**
- dimanche 5 juillet : **vide-grenier**



Calendrier scolaire

(pour mémoire, l'Orne est en zone A et l'Eure-&-Loir en zone B)

Année scolaire 2014-2015

Hiver : zone A

du samedi 7 au lundi 23 février

Hiver ; zone B

du samedi 21 février au lundi 9 mars

Hiver ; zone C

du samedi 15 février au lundi 2 mars

Printemps : zone A

du samedi 11 au lundi 27 avril

Printemps ; zone B

du samedi 25 avril au lundi 11 mai

Printemps ; zone C

du samedi 18 avril au lundi 4 mai

Vacances d'été

zones A,B,C :

samedi 4 juillet au lundi 31 août 2015



Dates des prochains Conseils municipaux

vendredi 30 janvier à 20h30

vendredi 27 février «

vendredi 27 mars «

vendredi 24 avril «

vendredi 5 juin «

vendredi 10 juillet «



Mairie ☎ 02 37 37 23 27

Fax : 02 37 37 21 32

Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Courriel : mairiebrettoncelles@orange.fr

**Espace Culturel Abbé-Fret
Bibliothèque & Espace Public Numérique**

☎ 02 37 37 25 27

Courriel : biblio.brettoncelles@wanadoo.fr

Mardi et jeudi, 9h à 12h

Mercredi et samedi, 9h à 12h & 14h à 18 h

Gendarmerie ☎ 17

* Rémalard : lundi, 8h à 12h

mercredi et vendredi, 14h à 19h

* Longny au Perche : tlj, 8h à 12h & 14h à 19h

Pompiers ☎ 18 (à partir d'un portable :
112)

S.A.M.U. ☎ 15

Ambulances

Ambulances Malnuit Rémalard -

☎ 02 33 83 56 56

Taxis, TAP (transport assis professionnalisé)

Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

Médecin

Dr PINLOCHE ☎ 02 37 37 20 08

Pharmacie

M. HEDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

Infirmières ☎ 02 33 83 62 62

**Services de Soins Infirmiers à
Domicile (SSIAD) :** ☎ 02 37 37 48 67

UNA (union national de l'aide) **Pays du
Perche :** ☎ 02 33 85 30 50

ADMR (aide à domicile en milieu rural) : ☎ 02 33 83 72 10

Vétérinaires ☎ 02 33 83 65 65

Marchés : jeudi et samedi matin

La Poste ☎ 02 37 37 24 95

mardi - vendredi de 9h à 12h30 & 14h à 16h00,

le samedi matin de 9h à 12h, fermée le lundi

Crédit Agricole ☎ 08 25 84 04 55

Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15,

de 14h à 18h, sauf 16h le samedi

Uniquement sur rdv l'après-midi

Notaire

Étude LECERF-OFFROY ☎ 02 37 37 20 02

Fax : 02 37 37 26 32

Maison de retraite ☎ 02 37 37 20 92

Messes à Bretoncelles

<http://paroisse-saint-germain-st-lhomer.asso-web.com/35+horaire-des-messes.html>

Renseignements : ☎ 02 37 37 21 45

École élémentaire ☎ 02 37 37 28 67

Directrice : Madame **Marianne SAFFRAY**

Cantine ☎ 02 37 37 21 08

Eau

Brettoncelles :

mairie * **Hugues GUILLOUX** : ☎ 06 78 09 66 53

Le Pas St L'Homer :

* **Olivier BOULAY** : ☎ 02 33 25 45 32

EDF ☎ 0810 333 061

CPAM : Mairie Rémalard

Le 1er et 3ème vendredi du mois le matin

☎ 02 33 73 81 18

Assistante sociale

☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous les
1er et 3ème jeudi de 14h à 16h

Ramassage des ordures ménagères

le mardi matin sauf le 1er mai, Noël et jour de l'an

Déchetterie à Rémalard ☎ 02 33 83 07 43

Tous les jours de 9h à 19h sauf dimanche et jours
fériés.

Mission locale ☎ 02 33 83 09 42



Associations actives

- ABEL** (association Bretoncelloise d'éducation & loisirs) : Rémy TAFOIRY, La Passerelle, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 45
- Tennis Club Bretoncellois** : Caroline PINLOCHE, 1 rue Henri-Levier, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 72 ou 02 37 37 20 08 - Internet : caro.pinloche@wanadoo.fr
- ADI** (association pour la diffusion de l'information) : Marie-Florence DUPRIEU, Mairie, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27
Internet : mairiebretoncelles@orange.fr
- ACPG** (anciens combattants, prisonniers de guerre) : André LAFON, 39 résidence les Grands Prés, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 26 17 - Internet : bretoncelles.fr
- APE** (association des parents d'élèves) : Stéphane FINET, La Pezassière, Bretoncelles ☎ 02 37 37 29 09
- La Boule Bretoncelloise** : Bernard DAVID, Les Champs Plets, Moutiers-au-Perche, ☎ 02 33 73 82 40 & bretoncelles.fr
- L'Amicale des Pompiers** : Gérard PLESSIS, 26 rue Ernest-Sagot, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 17
- GV - GFB** (gymnastique volontaire - groupe folklorique Bretoncellois) : Hisae LEMONNIER, mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & bretoncelles.fr
- Club de Gymnastique d'Entretien** : Corinne CROSNIER, Le Noyer, Bretoncelles ☎ 02 37 37 20 51
- Club de Loisirs** : Bernadette CHEVÉE, 3 place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 75 52 00 67
Internet : bretoncelles.fr
- Bretoncelles Patrimoine et Nature** : Daniel CHEVÉE, 3 Place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 08 07 00 95 Internet : bretoncelles.pn@free.fr
- Pongistes Cœur du perche** : Daniel SECRETAIN, La Baudorière, La Madeleine Bouvet ☎ 02 33 25 06 72
- La Pèlerine** : Marie-Pierre CHANCÉ, Maison de retraite, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 20 92
- Badminton Club Bretoncellois** : Philippe RUELLAN, 28 Rue Ernest-Sagot, Bretoncelles, ☎ 06 20 06 87 04
Internet : bcb61.free.fr
- Les Écuries du Sagittaire** : Arnaud CAMUS, Montras, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 20 05
- Bille de Clown** : Sylvie HÉE, Jonville, Bretoncelles, ☎ 06 49 28 90 63
- Livres au Perche** : Tanguy GARRIC, 32 rue Jules-Lemaître, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 28 14 Internet : tanguygarric@free.fr
- Les Fléchettes Bretoncelloises** : Sébastien PIGEON, 12 place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 72
- USN** (union sportive nogentaise) Jean-Luc BARRETEAU : Jonville ☎ 02 37 37 24 13
- SEL** (système d'échange local) : Jocelyne VANNIER CHAUMIER, 15 rue du Moulin-Pley 61110 Condé-sur-Huisne ☎ 06 30 03 31 91
- Halem Théâtre** : Aurélie SALAVERT, Mairie, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27

Ils sont venus :

le 5 septembre, Johan MARTIN DEGORTES

le 16 septembre, Anthony LAROCHE

le 17 septembre, Pierre CLERICO

le 28 octobre, Elena VEDIE CORBEL

le 28 novembre, Lili CRILOUX PIERSON

le 22 décembre, Maxence KASSEL

Ils se sont unis :

13 septembre : Émilie RESNEAU et Jean-Baptiste ROUSSEL

Ils nous ont quittés :

le 13 septembre, André LALIAT, 62 ans

le 3 octobre, Yvonne HUS, née DROUET, 95 ans

le 12 octobre, Augustin PAL, 90 ans

le 17 octobre, Julienne MOREL, née LEROSIER, 79 ans

le 25 novembre, Alice HARET, 75 ans

le 3 décembre, Germaine RENARD, née RIVIÈRE, 91 ans

le 11 décembre, Monique POULET, née BOUSSION, 83 ans



**Halte-garderie «Petits Bolides»
Tous les jeudis de 8h30 à 17h
06 74 29 22 32**



**Réunion du Relais d'Assistants
Maternelles (R.A.M.)
tous les mois
Se renseigner à la Communauté de
communes
Tél : 02 33 25 44 85**



***Assistantes maternelles
agrées de Bretoncelles***

Mme AUBRY Line

Le Pré de Crochet
Rue Henri Levier

☎ 02 37 54 53 06/06 77 95 97 33

Mme FINET Nabila

La Pezassière

☎ 02 37 37 29 09

Mme GONTIER Betty

3 rue de La Passerelle

☎ 02 18 00 60 95/06 22 43 41 79

Madame HIREL Viviane

9 rue Henri-Levier, appt 11

Mme LEGER Séverine

Plaisance

☎ 02 37 37 24 55

Mme MARCHAND Hélène

Le Clos des Brissetières

☎ 02 37 37 26 66

Mme MARTIN Florence

30 résidence Les Maupinières

☎ 02 37 54 51 22 ou 06 75 96 16 41

Mme PICHOIS Evelyne

4 résidence de la Corbionne

☎ 02 37 37 24 04

Mme RITZ Stéphanie

Jonville

☎ 09 54 12 02 85

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger Calbris

☎ 02 37 37 27 94



Ne traitons pas à proximité de l'eau !

Pour préserver la qualité de l'eau,
l'usage des désherbants, fongicides, insecticides est réglementé

par arrêté ministériel du 12 septembre 2006
et arrêté préfectoral du 25 juillet 2011

TRAITEMENT INTERDIT



à MOINS de 5m

des mares, sources, cours d'eau, puits



à MOINS d'1m des fossés, bassins pluviaux,

zones humides, avaloirs, bouches d'égouts, caniveaux



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNÉS :

**PARTICULIERS, AGRICULTEURS,
COLLECTIVITES ET ENTREPRENEURS**

En cas d'infraction, les peines peuvent aller jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

Astuces fûtées (et testées !) pour désherber en faisant des économies et en préservant l'environnement :

- Garder l'eau de cuisson des pommes de terre, riz ou pâtes. Laisser refroidir et arroser les mauvaises herbes.
- Après un bon binage déposer une couche de 10 cm de paillage (tonte de gazon...)
- L'eau bouillante salée est également efficace mais attention à l'excès de sel qui tue la micro-diversité.

Concours des maisons fleuries 2014

L'édition 2014 du concours de fleurissement n'obligeait pas les habitants situés en agglomération de s'inscrire (comme en 2013) d'où, probablement le peu d'inscriptions des résidents en campagne ! Mais le jury s'est déplacé sur l'ensemble du territoire communal et a pu noter près d'une centaine de maisons fleuries.

Toutefois, les heureux gagnants des années passées sont forcément hors-jeu mais le **Petit Journal** tient à les remercier de nouveau pour leur très joli fleurissement. Il s'agit de :

- Monsieur et Madame LE BERRE, à la Croix-des-chênes, lauréat 2010,
- Monsieur et Madame BESNEL, rue Ernest-Sagot, lauréat 2011.
- Monsieur et Madame DAVID, 16 rue Jules-Lemaître, lauréat 2012.
- Monsieur et Madame BURON, 32, route de St-Victor, lauréat 2013

Tandis que les gagnants 2014 sont **M. et Mme Turmel Christian**, 4 résidence Octave-Mirbeau

Félicitations également aux lauréats suivants qui se classent ainsi :

Maisons avec jardin :

1^{er} : Madame LÉON Danielle, 7 rue Sophie-Girard

2^{ème} : M. et Mme PEISEY Roland, 20 résidence des Grands Prés

Commerçants :

1^{er} : Monsieur PILARSKI, Place du Général-de-Gaulle

2^{ème} : Madame BERTEAU, Place du Général-de-Gaulle

3^{ème} : Monsieur et Madame BARBATTE Christophe, 1 rue Gareau

Maisons sans jardin :

1^{er} : M. PARIS Michel, 8 route de St Victor

2^{ème} : Mr et Mme THOMAS Claude, 13 rue Roger-Calbris

3^{ème} : Monsieur FLON Jean, Place du Général-de-Gaulle

Maisons en campagne :

1^{er} : Mr HUS Roger, Jonville

Merci à l'ensemble des habitants qui fleurissent notre village et merci d'avance pour votre participation au prochain concours 2015. Nous encourageons par ailleurs toute la population à en faire de même.



Menuiserie Générale

Fenêtres Bois PVC Alu
Portails
Portes de garage
Stores extérieurs
Volets roulants
Aménagement de combles



SARL JOURDHEUIL Philippe
Haute Planche 61110 Bretoncelles
Tél. 02 37 37 25 20 Mob. 06 86 45 03 61

Emplacement disponible à 66 €

(tarif 2015)

BRICO FONTAINE

renover et décorer sans se ruiner

9 rue de launay
28240 Fontaine Simon
TEL:02.37.81.84.09
FAX :02.37.81.80.93
ou
11bis rue Lucien David
61110 Bretoncelles
tel 02.37.29.74.50
fax 02.37.29.74.55

brico-fontaine@orange.fr
<http://www.brico-fontaine.com>



BRICOFONTAINE

AMBULANCES MALNUIT s.a.s

32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

POUR TOUS TRANSPORTS :

*Transports Urgents,
Liaison SAMU,
Médecins Traitants*



N° d'agrément : 61102

TAXI :

*Aéroports,
Gares, etc.*

46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité

Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56

GM SARL CHALLIER

13, rue Lucien David
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation
Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15

GARAGE GESLAIN

EXPERT

AD



Réparation toutes marques
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises
Location - Vente et réparation
Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES
Fax : 02 37 37 27 37

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissebères
61110 Bretoncelles
TEL : 02 37 37 26 66



Contrôle Technique Automobile

CONTRÔLE TECHNIQUE BRETONCELLOIS

Route de l'Aigle
ZA La Croix des Chênes
61110 BRETONCELLES

VÉHICULES

- tourisme
- utilitaires
- camping-cars
- anciens
- GPL
- équipement 4X4

(rotation inversée tous types de transmission)

Sébastien PIGEON
Gérant contrôleur
Tél. 02 37 37 24 20

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
8h30-12h30/14h-18h30
Prise de rendez-vous par courriel :
06108@securitest.org

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest
Membre du groupe SGS
RCS Alençon 502 960 211

SECURITEST 
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE